

Le Colporteur hiver 22/23

Valloire
VAL GALIBIER
FRANCE



édito



Chers Administrés,

À l'heure où j'écrivais ces lignes, la Montagne changeait sa beauté, s'embellissait pour l'automne. C'est l'époque où les arbres nous offrent un chatoiement de couleurs. C'est l'époque des vacances de la Toussaint.

Depuis l'an dernier et pour un essai minimum de 3 années, Valloire considère que cette période de vacances doit être mise en valeur, doit être considérée comme une véritable opportunité de séjour.

Après un premier essai en 2021 apprécié par les vacanciers, nous avons fait campagne pour élargir légèrement l'offre d'ouverture des restaurateurs en 2022.

Je dis légèrement, car, d'une part, tous ne peuvent, pour différentes raisons, ouvrir à cette époque (c'est la seule période de l'année où le rythme des saisons permet aux socio pros de profiter à leur tour de vacances avec leurs enfants) et, d'autre part, il ne faut pas trop d'établissements ouverts, afin de permettre une activité viable à ceux qui ont pu ouvrir.

La SEM Valloire avait pendant cette période ouvert la patinoire.

L'office et l'AEP avaient concocté un programme d'animation journalier, et de nombreux prestataires s'étaient agréés autour du projet.

Venir dans vos appartements ou en location avec vos enfants a du sens à cette époque.

À noter que la population locale a apprécié d'avoir un panel de restauration plus élargi.

Nous devons tous participer « à transformer ces essais » car notre Montagne se mérite une plus grande partie de l'année, et pas seulement en été ou en hiver.

Parmi les nouveautés, nous avons pu mettre en place, grâce à la Région AURA, une micro-folie qui sera opérationnelle à l'AEP. Une micro-folie s'articule autour d'un musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux, l'ambition étant de « déplacer » ces 12 établissements culturels à Valloire par voie numérique. C'est une très belle démarche d'ouverture sur tout ce qui gravite autour de l'Art, s'adressant à un public de 7 à 77 ans. Vous trouverez un article fournissant plus d'informations dans ce Colporteur.

Après un effort important d'investissements de Valloire pour en restaurer les enceintes, le Fort du Télégraphe a bénéficié d'un Contrat Espace Valléen de la région AURA, un contrat construit avec la Communauté de Communes Maurienne Galibier, que nous remercions ici, qui a permis l'élaboration du sentier à thème du Télégraphe, la scénarisation intérieure du Fort sur son passé militaire, et enfin son illumination la nuit durant 3 heures, qui en fait le Phare de la Maurienne.

À savoir, l'illumination en LED ne nécessite qu'une puissance de 4 kW, soit l'équivalent d'un four de cuisine professionnelle, et une consommation annuelle de 950 euros.

En ce qui concerne les services à la population, une demande était très forte, légitime et justifiée, c'était la demande d'ouverture de la garderie aux périodes d'intersaisons.

Ce n'était pas aussi simple d'en élargir l'amplitude, comme certains eurent pu le penser.

Eh bien aujourd'hui la délégation de service publique a été modifiée, nous finançons le nouveau déficit que cela crée, et la garderie est ouverte 3 jours par semaine en intersaisons pour les habitants de Valloire.

Il fallait améliorer les conditions de vie des familles, l'abaissement de la démographie à Valloire et partout en montagne, depuis une trentaine d'années étant préoccupant.

J'entends, bien régulièrement, que le manque de garderie pour faire face à la demande touristique fait défaut aujourd'hui, mais nous n'avons pu, sur ce sujet, améliorer encore, la situation existante depuis 30 ans, suite à un redressement drastique des finances communales, et suite au désengagement de l'État sur les dotations (par exemple, Valloire recevait de l'État 785 000 € en 2013, contre 37 000 € en 2022 !!!).

Concomitamment, il était largement temps de mettre à disposition des jeunes familles, des possibilités supplémentaires de se loger à l'année.

En termes d'immobilier et d'habitat, trop de locations saisonnières et une population vieillissante incitent à la migration de ces jeunes foyers hors des territoires de montagnes.

Laisser perdurer ce mouvement, en n'accéléralant pas fortement ce qui avait été mis en route depuis une quarantaine d'années, eut été dommageable.

Ainsi, le lotissement des Casses à la Ruaz, mis en œuvre par les propriétaires de terrains eux-mêmes, en les remembrant, va contribuer à fixer une vingtaine de familles sur Valloire.

En toute humilité, je me permettrai de noter que j'ai signé le permis de construire de ce lotissement alors même qu'il est situé en bordure de notre chalet d'habitation, et ainsi de rappeler à chacun, que le sens de l'intérêt général doit perdurer même lorsqu'on devient propriétaires...

Dans la lignée de ce qui a été réalisé au plan des habitations HLM par le passé, mais sous une autre forme, nous venons de signer un bail emphytéotique avec l'OPAC de Savoie, pour deux petits bâtiments à la Ruaz, soit un total de 30 logements, que nous récupérerons en pleine propriété dans 70 ans. Les plans de construction ont été présentés aux élus à la fin novembre.

Afin de conserver une gendarmerie opérationnelle à 100 %, nous avons dû réserver 9 de ces appartements pour les gendarmes.

En échange, nous récupérerons l'ancienne gendarmerie au centre de Valloire qui leur servait jusqu'à présent d'habitation.

Dans ce Colporteur, vous pourrez également vérifier l'avancement des travaux réalisés sur la commune. J'en profite pour féliciter les services techniques municipaux pour tout le travail réalisé.

Je ne peux passer sous silence les pertes que nous allons subir suite à la fermeture des remontées mécaniques du 19 mars 2019 au 30 avril 2020, face à l'absence d'une indemnisation Covid correcte telle que nous l'avait promis l'État. Dans cette affaire, Valloire a perdu 1,2 million d'euros et elle sera, au mieux, compensée d'une fraction minime de cette somme. Cela n'est pas anodin et impacte nécessairement les investissements.

Un sujet crucial, très impactant pour les populations des communes porteuses de stations et les pratiquants du ski, est la remise en question drastique des attributions ou des tarifs préférentiels des forfaits de ski, par l'Etat. Le travail est bien avancé mais à finaliser.

Nous avons eu la satisfaction de nous voir octroyer le label « Flocon vert » le 25 novembre.

Ce label entérine la volonté du récipiendaire de se développer en améliorant de façon continue et durable la qualité de vie du territoire.

Il évalue la destination sur 4 grandes familles de critères : Gouvernance, Économie locale, Social & culturel, Ressources naturelles & écologie.

Les instances dirigeantes de Valloire ont toujours su créer et préserver un cadre artistique de qualités immatérielles à ce village. Pensons à ceux qui en fondant ce village il y a quelques centaines d'années, là où il est, entre deux cols, à la confluence de deux vallées, le dotèrent d'une magnifique église baroque, soyons leur redevable de ces choix. Dans les années 80, Monsieur Cyrille Rol, Maire durant 3 mandats, avait compris l'intérêt de l'organisation d'un concours international de sculptures sur neige avec la réussite qui en découlait et se répétait.

Par la suite, s'enchaînèrent d'autres manifestations de nature sculpturale ou musicale, aux mérites peut-être pas



toujours perçus à leur juste valeur par une partie de la population, mais dont je ne saurais conseiller aujourd'hui la remise en cause, cela faisant partie de l'attrait du village. Les temps futurs vont nous confirmer qu'il faut « ratisser large » et sans idées préconçues ou trop personnelles, en privilégiant la qualité de notre offre et de notre positionnement d'image de marque « Valloire ».

En raison de ses activités liées à la condition physique, intellectuelle et à la dimension humaine, la montagne génère également différents types d'impact positif individuel, tant pour la santé que pour le bien-être physique et mental.

Voyez-vous, pour les 3 raisons suivantes, notre village de Montagne, comme tous les autres où **des familles résident, travaillent, et en vivent**, ne mérite pas « le Montagne Bashing » (ou dénigrement permanent) que nous subissons depuis quelques temps. La confiance et l'espoir ne devront jamais quitter nos territoires, nous savons être réactifs dans notre domaine. Cela fait bientôt une centaine d'années que les habitants de la Montagne le prouvent au travers de leur mutation permanente.

Que ceux qui veulent trop réfléchir pour nous, se penchent en priorité, sur les vrais problèmes qui déstabilisent la nature, et « lâchent » un peu les territoires de montagnes.

Des territoires très faiblement urbanisés en ce qui concerne les équipements de sports d'hiver.

Des territoires qui nourrissent grâce à leurs efforts permanents, une population agricole et touristique importante, résistante, résiliente et dynamique.

Laissez « façonner » la Montagne par ceux qui y vivent et l'aiment.

Sur un plan plus général, ne nous voilons pas la face : nous sommes cernés par l'incertitude, il est probable que nous ressentions à différentes doses, quelques difficultés dans notre vie pratique et quotidienne, et donc soyons vigilants sur ce qui se passe autour de nous, parmi nos proches, nos amis et nos connaissances.

Un peu de générosité, un peu d'entraide, un peu d'attention doivent nous permettre de passer tous ensemble « l'avis de mauvais temps » qui s'annonce.

Ne perdons pas cet axe de réflexion de vue, restons soudés.

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire.

5

Horaires du cabinet médical

6

Brèves

8

Le point sur les travaux

11

Quelles déclarations pour quels travaux

12

État civil

13

Nouveaux arrivants

14

Conseils municipaux

16

La dette par habitant

17

Valloire Réservations

18

Sem Valloire

20

Valloire Tourisme

21

ADMR

22

Des dictionnaires pour les CM2

23

École primaire

24

Fleurissement

25

Flocon Vert

26

Service National Universel

27

Projet Concordia

28

Les reconnaissez-vous ?

Les associations

29

Valloire Art Contemporain

30

Festival Valloire baroque

31

Violettes d'Or

32

Judo

33

Val Patin

34

Ski Club Snow Club

35

Ski Club Nordique

36

Apev

37

SLA

38

Groupe Folklorique

39

Le Pic Sonne

Horaires du cabinet médical

SAISON D'HIVER

Ouverture tous les jours

Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h également sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib ou via le secrétariat (04 79 59 01 86).

En dehors des rendez-vous, un médecin de permanence pourra accueillir les urgences du jour sans rendez-vous.

Pour les samedis après-midi de 15h à 18h et les dimanches de 9h à 12h et de 15h à 18h, un médecin assurera une permanence au centre médical pour les urgences et ceci sans rendez vous.

En dehors des heures d'ouverture, faire le 15 pour joindre un médecin.

SAISON D'ÉTÉ

Ouverture tous les jours

Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.

Le samedi de 9h à 12h également sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib ou via le secrétariat (04 79 59 01 86).

En dehors des rendez-vous, un médecin de permanence pourra accueillir les urgences du jour sans rendez-vous.

Pour les samedis après-midi de 15h à 18h et les dimanches de 10h à 12h et de 16h à 18h, un médecin assurera une permanence au centre médical pour les urgences et ceci sans rendez vous.

En dehors des heures d'ouverture, faire le 15 pour joindre un médecin.

INTER-SAISON

Le cabinet sera ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous, excepté le jeudi.

Prise de rendez-vous et planning de disponibilités via Doctolib.

Le secrétariat n'étant pas assuré tous les jours, le médecin sera quand même joignable par téléphone, malgré qu'il soit possiblement en consultation.

Les samedis matins n'étant pas assurés de manière permanente, vérifier sur Doctolib la disponibilité.

Le centre médical sera fermé le dimanche.

Pour toute urgence, faire le 15 pour joindre un médecin en dehors des jours et des heures d'ouverture.

CENTRE MÉDICAL : 04 79 59 01 86

HORS OUVERTURE DU CENTRE MÉDICAL : 15

Suivez l'actualité de Valloire en temps réel avec l'application Illiwap

1

Téléchargez l'application illiwap sur l'Apple Store (Iphone) ou sur le Google Play (Android)

2

Scannez le Qr Code de la commune ou entrez manuellement le code @valloire dans l'application

3

Recevez en direct les infos de Valloire

Le souvenir de la tragédie du 24 août 1944 est toujours dans les mémoires

Ce 24 août 1944, Eugène Somny, ValentinTrente, Poly-sippe Ollier et Olivier Chaudron ont fini leur vie au Télé-graphe dans d'atroces souffrances. Gérard Lanfrey, vice-président du comité de Mau-rienne de la légion d'honneur, en présence des familles des suppliciés, des anciens combattants, de l'adjudant Fabien Cogez du 93 RAM, des pompiers, des élus et de la population a appelé au recueillement en relatant cette terrible nuit.

Commémoration du 11 novembre

Pour la première fois cette année lors des commémo-rations du 11 novembre à Valloire, des enfants de l'école ont lu un texte. Ce travail préparé en classe nous a per-mis d'entendre leurs réflexions et leurs interrogations. Voici leur texte :

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseil-lers, Mesdames et Messieurs, Chers Parents,

Tous les ans, le 11 novembre, vous nous réunissez sur la place de la Mairie, devant le monument aux morts pour la France, avec des représentants de l'armée, de la gendarmerie, des anciens combattants, des élus et de la population.

Vous faites des discours solennels, vous nous expli-quez que nous ne devons pas oublier ce qui s'est passé le 11 novembre 1918, que l'on nomme l'armistice de la grande guerre.

« Beaucoup d'interrogations dans nos têtes d'enfants ». Comment cela est-il possible encore aujourd'hui ? Tant de guerres, de souffrances à travers ce monde, que devons-nous changer ? Que pouvons-nous espérer ?

Nous vous embrassons tous.
Vive la France.



Vitrines d'été

Permettez-moi Mesdames, Messieurs les socio-pros qui avez eu l'occasion de décorer vos vitrines de pein-tures artistiques, suite à la proposition de notre Direc-trice d'OT, de penser que vous avez bien fait et de vous en remercier.

C'est du décor, de la gaieté, c'est en rapport avec « le VÉLO » qui a été véritablement à l'honneur cet été à Valloire, grâce à de nombreuses manifestations orga-nisées par différentes entités, dont la plus prestigieuse « le Tour de France ».

Je suis certain que cet effort financier mais surtout son résultat, sera apprécié de la part de nos vacanciers, et de tous nos organisateurs d'événements vélos.

La vitrine est le visage de votre commerce, et je crois d'ailleurs qu'en 2022, il serait temps d'abandonner les occultations des commerces fermés par des draps blancs, à l'intersaison ou pour ceux qui n'ouvrent pas l'été, si je puis me permettre cette suggestion.

C'est aussi un effort, mais cela fait partie de la carte de visite de vos établissements, et embellit notre Village, surtout quand peu de commerces sont ouverts, entre deux. Bien à vous,

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire

Quoi de neuf pour le Gypaète barbu ?

Le petit Gypaéton né à Valloire et officiellement baptisé Gypipon par les enfants de l'école a bien pris son envol au cours de l'été.

Après l'abandon un peu précoc de son nid, et un petit séjour caché en pied de paroi,

Gypipon *
le gypaéton 2022 de Valloire
vole maintenant de ses propres ailes !

(* nom donné par les enfants de l'école de Valloire)

Souhaitons-lui
"Bon vent"

Nous en profitons pour remercier tous ceux qui lui ont permis de "prendre l'air"
par le respect de la quiétude du site !

photo d'un gypaète juvénile, Jean-Yves Ployer

Le Phare de la Maurienne

Perché au bout de sa crête rocheuse depuis 1893, le fort du Télégraphe domine la vallée de l'Arc de près de 900 mètres. Sa position, à l'emplacement d'un ancien Télégraphe Chappe, lui assure une visibilité de tous cô-tés de la vallée.

Aujourd'hui, le Fort du Télégraphe se dresse fièrement devant les voyageurs venant de France ou d'Italie comme « Phare de la Maurienne », offrant depuis l'été 2022 son architecture illuminée chaque soir de bleu et d'or.

Ce projet a été mise en œuvre par la Communauté de Communes en partenariat avec la commune de Valloire grâce au soutien financier des Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, du Ministère des Armées et du Fond Européen de Dé-veloppement Régional.

Puissance d'illumination installée : 4 kW.



Le point sur les travaux

Activité estivale du centre technique
L'action du centre technique cet été a largement contribué aux succès des manifestations -Tour de France, festival baroque, festival Highline, fêtes patronales, Foire du tout-terrain, etc...
Parallèlement, des travaux de maintenance et d'amélioration des espaces publics ont été réalisés. Voici les plus marquants, parmi les nombreuses autres tâches (propreté, tontes, fauchage, scellements de regards, de murs maçonnés) :

- dans le groupe scolaire, trois classes ont été rénovées en peinture, et quatre arbres ont été plantés en lien avec les enseignants et les élèves ;
- une cabine de toilettes sèches a été installée au fort du Télégraphe, elle viendra compléter les aménagements des salles du fort destinées aux visites réalisées par les guides du Patrimoine ;
- un équipement de ski nordique a été disposé chemin du Crêt qui permettra aux fondeurs de ne pas déchausser pour traverser la voie ;
- les allées du cimetière ont été engazonnées, donnant à celui-ci des couleurs chaudes et contrastées et participant au renouvellement des méthodes d'entretien sans traitement chimique ;
- enfin, trois nouvelles superbes croix sont venues remplacer les anciennes devant la chapelle du même nom.



Travaux d'aménagements

Des travaux d'importance sont en cours de finalisation rues des Boriots et des Écoles ; après le renouvellement des enrobés des voies, un nouvel éclairage public sera installé, composé de luminaires LED de 78 W (remplaçant des lampes de 100 W) qui permettront un abaissement de puissance nocturne jusqu'à 50% et une baisse de la consommation. Le coût total de l'opération s'élève à 220 000 €. Une section de glissières de sécurité en bois de la rue des Charbonnières a été remplacée pour un coût de 10 000 €.
La digue de la Valloirette qui s'était éboulée sous Sainte Thècle a été restaurée sous maîtrise d'ouvrage de l'ONF.



Projets en cours d'étude



Centre culturel AEP

Le centre culturel sera doté d'un hall entièrement rénové au printemps 2023. Dans le même temps, la mise en accessibilité du bâtiment sera réalisée avec l'installation d'un ascenseur. Les travaux de désamiantage ont été anticipés et réalisés cet automne. Le coût total de l'opération réparti entre l'AEP et la commune se porte à 300 000 €.

Église

L'église est l'objet d'un projet de mise en valeur par la lumière intérieure. Une étude a permis d'envisager une refonte totale de l'éclairage basée sur trois dimensions : éclairage d'usage, éclairage architectural et mises en lumière ponctuelles. Les travaux sont espérés pour le printemps 2023. Le coût prévu est de 150 000 €.

1 - ÉCLAIRAGE ARCHITECTURAL GÉNÉRAL



Éclairage des profondeurs, des voûtes par une lumière douce et uniforme, largement pour l'éclairage d'usage général. L'ensemble de l'église sera ainsi uniformément lumineuse et les détails architecturaux, les volumes et les décors.

2 - MISE EN LUMIÈRE PLUS PONCTUELLE

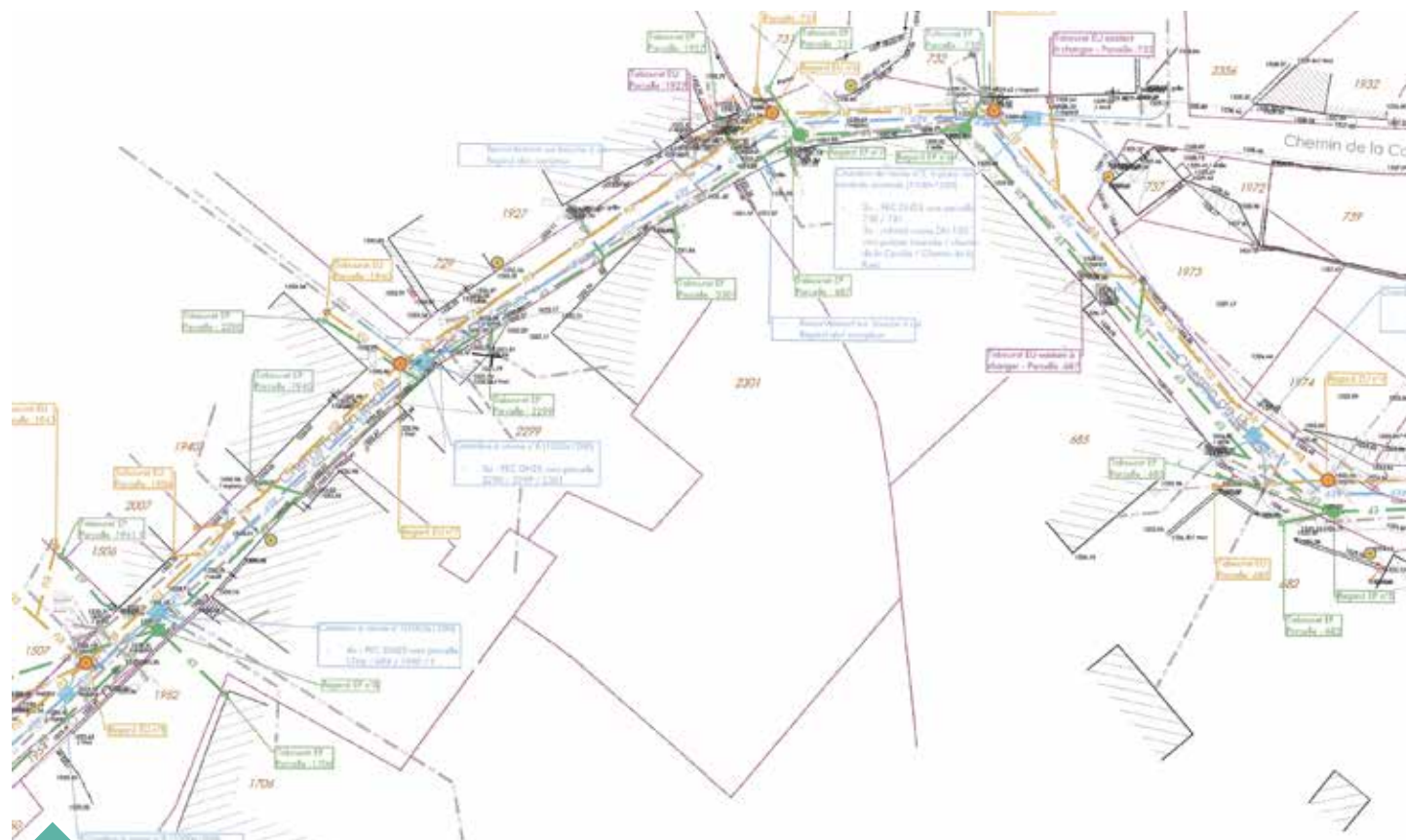


Éclairage direct et ciblées sur le mobilier, de manière à souligner et valoriser les éléments les plus représentatifs (statues, autels).

3 - ÉCLAIRAGE D'USAGE



Éclairage direct et fonctionnel dirigé vers le bas, pour accompagner l'usage des lieux lors des offices, spectacles, représentations...



Réseaux à La Ruaz

Du fait des nouvelles constructions et notamment du lotissement des Casses, les réseaux sur le secteur de la Ruaz doivent être réhabilités. Ainsi le chemin de la Ruaz sera entièrement repris au printemps 2023, tous les réseaux seront remplacés, les lignes électriques et téléphoniques seront enterrées et la voirie remise à neuf. Les habitants seront consultés par les services techniques durant l'hiver pour déterminer les conditions de reprise des raccordements. Coût total estimatif de l'opération 700 000 €.

Étude stationnement et circulation

La commune a engagé une étude sur le stationnement et la circulation dans le village. La phase diagnostic est réalisée en deux temps (été et hiver). Les premiers constats de la période d'étude effectuée en août ont été présentés aux élus. Ils établissent le fait que le trafic est peu élevé et les vitesses modérées, que les flux de piétons et vélos sont importants. Enfin, ils génèrent déjà quelques pistes de réflexion comme par exemple l'organisation du stationnement notamment avenue de la Vallée d'Or ainsi que l'amélioration de la signalisation. La deuxième partie de l'observation aura lieu pendant la saison hiver. Les résultats et les recommandations seront présentés aux élus au printemps 2023.

Déneigement

Pour faire face aux chutes de neige en cours et à venir, les agents du centre technique ont mis en service les camions et engins hivernaux et sont mobilisés en astreinte sept jours sur sept. Cette organisation est complétée par l'apport de quatre prestataires pour certains secteurs en périphérie ainsi que pour le transport de la neige.

De plus, le dégagement des places et trottoirs publics est également assuré manuellement. Les voies et accès privés ne sont pas déneigés, les propriétaires devant en faire leur affaire.

Les propriétaires sont également responsables de la neige tombée de leur toit et doivent faire dégager le domaine public à leur frais.

Enfin, les occupants de locaux donnant sur le domaine public (habitation, commerce,...) doivent enlever ou faire enlever la neige et la glace au droit de leur local, sur une largeur de 1,5 m au minimum.

Par ailleurs, assurez-vous de garer votre véhicule sur des zones de stationnement afin de ne pas entraver le passage des engins de déneigement.

Une bonne attention de toutes et tous à ces quelques règles élémentaires permettront d'assurer nos mobilités dans de bonnes conditions. Merci.

Quelles déclarations pour quels travaux ?

Quelques règles à suivre, pour le bien vivre ensemble

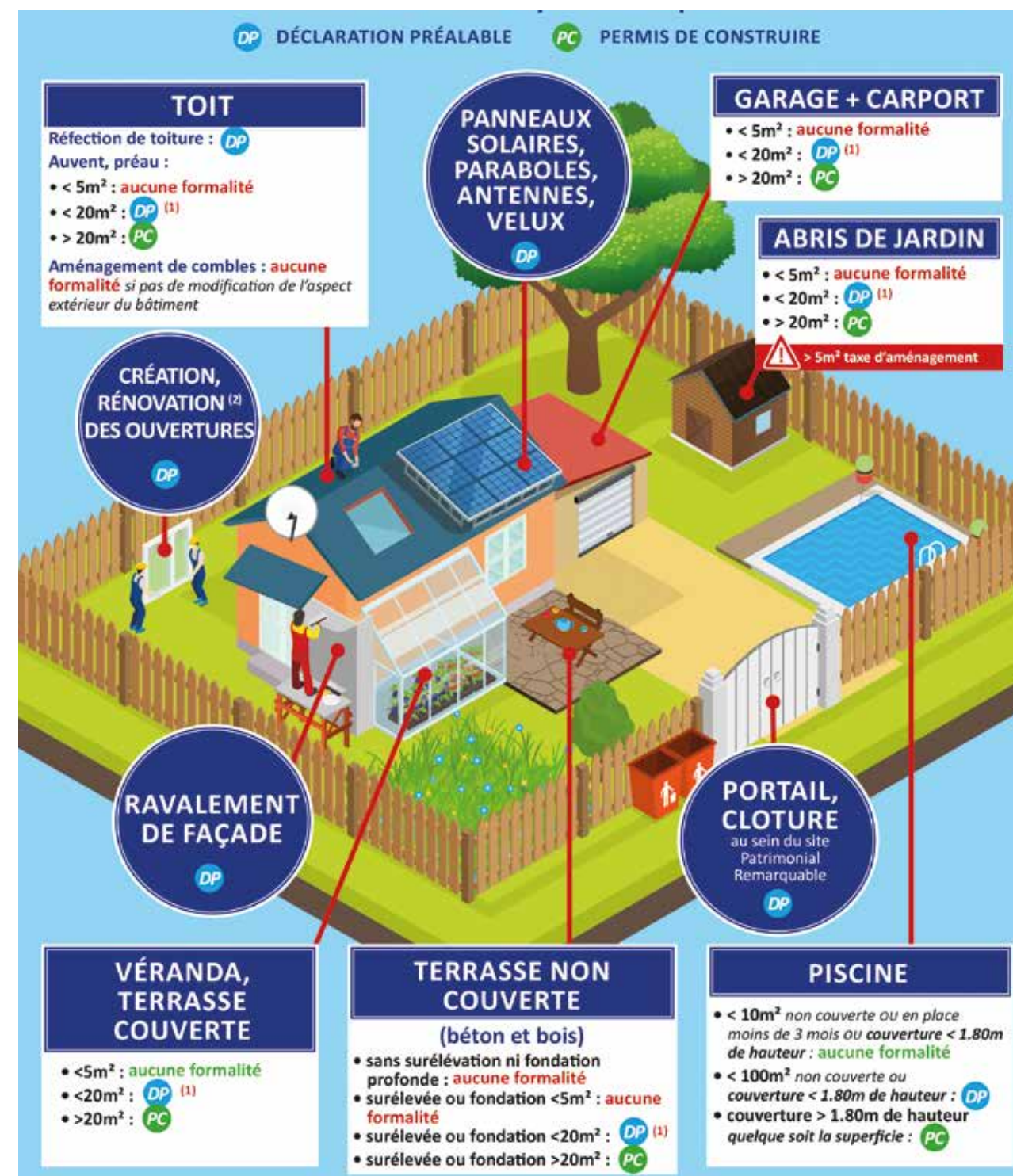
Concernant votre maison ou toute habitation qui peut être la vôtre, si vous désirez poser une clôture, percer une fenêtre, poser une fenêtre de toit ou un « Velux », percer un mur pour une fenêtre ou une porte, la première chose que vous devez entreprendre, c'est de rendre visite à Bénédicte Chevillard au service de l'Urbanisme en Mairie.

Ceci pour vous conseiller dans la démarche et vous aider dans l'établissement du dossier.

Cela facilitera la vie de tout le monde, en évitant les désagréments inhérents au défaut de déclaration préalable ou à l'absence de permis.

Si vous devez faire entreprendre des travaux, nécessitant l'occupation de l'espace public, veuillez, soit vous-même, soit votre entrepreneur, à demander un arrêté vous dégageant ainsi de toute responsabilité.

Pour mémoire, voici un visuel très pratique pour faire le point sur quelles autorisations sont nécessaires pour quels travaux.



naissances



Émile Montmain

Charli Retornaz

Louis Louraichi-Travignet

Daphné Buchy



Augustin Wadoux



Noah Petraz



Anthony Dumarcher

Le 12/07/2022

Émile, fils de Clément Montmain et de Amandine Joffroy

Le 19/07/2022

Charli, fils de Jean-Baptiste Retornaz et de Marine Fisseau

Le 13/10/2022

Louis, fils de Steeve Louraichi et de Christophe Travignet

Le 26/10/2022

Daphné, fille de Benjamin Buchy et de Alice Niquet

Le 05/11/2022

Augustin, fils d'Antoine Wadoux et d'Audrey Gillet

Le 23/11/2022

Noah, fils Matthieu Petraz et Jeanne Gerin

Le 29/11/2022

Anthony, fils de Romain Dumarcher et de Ghislaine Verney

mariages

Le 18/06/2022

Anthony Rol et Sylvain Eymard

Le 02/07/2022

Laurent Carrat et Nathalie Assier

Le 13/08/2022

Antoine Sebileau et Rachel Lepaulle

Le 27/08/2022

Bertrand Herard et Sylvie Blanchard

Le 03/09/2022

Quentin Dufournet et Mélissa Charles

Le 10/09/2022

Maxime Grando et Camille Soenen

Le 17/09/2022

Brice Pelletant Noraz et Marie Michel

décès

Le 09/08/2022

Cyrille Michelland à l'âge de 54 ans

Le 26/08/2022

Philippe Beaurepaire à l'âge de 66 ans

Le 27/08/2022

Germaine Giraud à l'âge de 89 ans

Le 09/09/2022

Jacques Schorter à l'âge de 87 ans

Le 09/09/2022

Jean-Patrick Moret à l'âge de 73 ans

Le 27/09/2022

Thierry Brunet à l'âge de 64 ans

Le 01/10/2022

Lucienne Rambaud à l'âge de 95 ans

Le 21/10/2022

Max Bois à l'âge de 75 ans

Des nouveaux agents à la commune



Philippe Furet

Après plus de 18 années en tant que sous-officier dans la Gendarmerie Nationale, Philippe FURET a fait le choix de changer de vie en venant s'installer, avec sa famille, à Valloire. Originaire de Bretagne, il a rejoint nos services le 2 décembre 2022 et occupe le poste de Policier Municipal. Il sera assisté d'un agent de surveillance de la voie publique pour cet hiver 2022/2023.

Antoine Delorme

Originaire de Mâcon en Saône et Loire, Antoine a effectué ses études supérieures à Lyon puis à Chambéry, où il a obtenu un Master Géographie et Aménagement de la Montagne. Son expertise dans le domaine de la transition des stations de montagne l'a conduit à postuler pour le poste de Chargé de projet immobilier de loisirs à Valloire, qu'il occupe depuis fin novembre 2022.



Willy Hecht

Willy a passé sa carrière au ministère de la justice, occupant divers postes. Installé à Valloire depuis plus de trois ans, il rejoint nos services cet hiver 2022/2023 en tant qu'agent de surveillance de la voie publique. Il sera chargé de veiller au respect de la réglementation en vigueur, notamment en matière de stationnement et de tranquillité publique en binôme avec Philippe Furet.

Cathy Festanti-Lavenne et Valentine Roland

Toutes les deux titulaires du CAP Petite Enfance, Cathy et Valentine s'occupent au quotidien des enfants scolarisés à l'école de Valloire, ainsi que de leur accompagnement dans le transport scolaire. Après une période de contrat d'un an, Cathy est maintenant stagiaire de la fonction publique territoriale. Valentine, arrivée à la rentrée scolaire dernière est contractuelle.



Geoffrey Arthaud

Geoffrey a toujours habité à Valloire. Après avoir occupé divers emplois notamment en intérim, il nous a rejoint en tant que gardien de la déchetterie. Afin de lui permettre d'appréhender au mieux les contours de ce poste, qui nécessite de nombreuses connaissances en matière de tri sélectif et de la rigueur, il a suivi une formation auprès du SIRTOM Maurienne.

Nous souhaitons également la bienvenue à nos agents saisonniers polyvalents qui viennent renforcer l'équipe du Centre Technique Municipal pour cette saison d'hiver 2022-2023 : Jacques Masclat, Noé Pastor, Fabrice Vallée et Arnaud Duhem.

Conseils municipaux extrait des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie.

SÉANCE DU 30 JUIN 2022

Affaires générales

- Mise en place d'un conseil municipal des jeunes

Affaires financières

- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Ludovic Pommeret pour la saison 2022-2023
- Convention d'occupation du domaine public au profit de Pierre-Louis Rousset pour une activité de jeux d'enfants et trampolines

Affaires foncières

- Plan local d'urbanisme – modification simplifiée n°1 : modalités de la mise à disposition du dossier au public
- Déclarations d'intention d'aliéner

Ressources Humaines

Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

SÉANCE DU 28 JUILLET 2022

Affaires générales

- Centre médical de Valloire : bail professionnel au profit du Docteur Sylvain Lamotte - Acquisition de matériels médicaux
- Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) pour l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (bornes IRVE) et Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) précisant les modalités du stationnement sur les places équipées de bornes IRVE
- Enquête préalable à l'utilité publique et enquête parcellaire associée relatives au projet de construction, d'exploitation et d'entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette et son accès : déclaration de projet afférente

Affaires financières

Budget principal : décision budgétaire modificative n°1

Affaires foncières

- Acquisition de la ferme des Pierrots (références cadastrales : section D n° 299 et 301) : convention d'intervention et de portage foncier avec l'établissement public foncier local de la Savoie (EPFL73)
- Échange foncier Commune de Valloire – Monsieur Armand Truchet
- Ferme communale de l'Adroit aux Granges : promesse unilatérale de vente au profit de la Société d'Aménagement Foncier et d'établissement Rural (SAFER) Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)
- Copropriété Grange - Commune de Valloire : promesse unilatérale de vente des lots communaux au profit de la SARL IPE
- Déclarations d'intention d'aliéner

SÉANCE DU 25 AOUT 2022

Affaires générales

- Règlement intérieur du Conseil municipal
- Régime juridique des tarifs des remontées mécaniques
- Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques : homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'hiver 2022/2023
- Délégation de service public remontées mécaniques, domaine skiable et équipements touristiques : compte-rendu annuel au concédant 2020-2021
- Programme des coupes de bois pour l'année 2023

Affaires foncières

- Déclarations d'intention d'aliéner

SÉANCE DU 13 SEPT. 2022

Affaires générales

Implantation d'un poteau incendie par la Commune sur un terrain privé appartenant aux copropriétaires Baguet et Longchamp - Convention de mise à disposition afférente

Commande publique

- Délégation de service public pour la gestion de la structure multi accueil des Aiglons – Avenant N°1 au contrat d'affermage
- Travaux de restructuration du Centre Culturel – Autorisation de signature des marchés

SÉANCE DU 6 OCT. 2022

Affaires générales

- Fourniture de carburant pour le Centre de secours de Valloire - Convention afférente avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2021
- Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire

Affaires financières

- Budget principal 2022 : décision modificative budgétaire N° 2
- Budget eau et assainissement 2022 : décision modificative budgétaire N° 1
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Amélie Giraud pour la saison 2021-2022
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Lucie Silvestre pour la saison 2021-2022
- Modification du financement de Valloire Tourisme pour 2022
- Augmentation de la subvention allouée pour 2022 à l'AEP et modification de la convention d'objectifs afférente
- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour 2022 à l'association du Groupe Folklorique

Affaires foncières

- Plan local d'urbanisme : modification simplifiée N°1
- Transaction foncière Commune de Valloire – Madame Céline Gardet
- Transaction foncière Commune de Valloire – Monsieur et Madame Rouget Jean-Claude et Gisèle
- Transaction foncière Commune de Valloire – Etat (Ministère des Armées) – distraction d'une parcelle forestière
- Transaction foncière Commune de Valloire – Copropriété L'Adret
- Echange foncier Commune de Valloire - Consorts Sigismondi

- Acquisition d'une emprise nécessaire à la construction, l'exploitation et l'entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette
- Transaction foncière commune de Valloire – Indivision Froment – Société Civile Holding Pect
- Déclarations d'intention d'aliéner

Commande publique

Renouvellement des contrats d'assurance de la Commune – Autorisation donnée au Maire de signer les marchés

SÉANCE DU 24 NOV. 2022

Affaires générales

- Régime juridique des tarifs des remontées mécaniques
- Création de la Société Publique Locale (SPL) Maurienne Galibier -Approbation des statuts et de la convention d'objectifs afférents
- Passage d'une conduite communale d'eaux usées en forêt domaniale vers la station d'épuration de la Calypso – Convention afférente avec l'Office National des Forêts
- Passage d'une conduite communale d'eaux usées et d'eau potable en forêt domaniale (vers la station d'épuration de la Calypso et secteur Choseaux Ville) - conventions afférentes avec l'Office National des Forêts
- Étude de la desserte forestière intercommunale des Eterpets - Convention afférente avec l'Office National des Forêts
- Délégation de service public pour la gestion de la structure multi-accueil des Aiglons – Homologation des tarifs 2022/2023
- Délégation de service public pour la gestion du Bar-restaurant d'altitude de Thymel – Approbation du rapport annuel au concédant 2021/2022
- Instauration d'un service communal de garderie périscolaire pour la saison d'hiver 2022 - 2023
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif 2021
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif 2021

- Composition de la commission municipale en charge du devenir de « la ferme des Pierrots »

Affaires financières

- Tarifs du parc souterrain de l'Eglise
- Subvention à l'Association du personnel communal pour participation aux forfaits de ski du personnel communal
- Budget principal 2022 : décision modificative budgétaire N° 3
- Convention avec le Secours Aérien Français relative aux secours hélicoptérés pour la saison 2022/2023
- Remboursement des secours sur pistes et bas de pistes - Tarifs des secours sur pistes et bas de pistes de la SEM Valloire, tarifs des interventions du Service départemental et d'Incendie et de secours de la Savoie SDIS 73) et des secours hélicoptérés pour la saison 2022-2023
- Taxe d'aménagement – Modalités de reversement à la Communauté de Communes Maurienne-Galibier

Affaires foncières

- Construction de la nouvelle Télécabine de la Sétaz – Instauration de Servitudes Loi Montagne

Ressources Humaines

- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Indemnité spéciale mensuelle de fonction des personnels de police municipale

Un point sur la dette par habitant



À chaque élection municipale, il est publié, au poste « dépenses d'investissements », le chiffre d'endettement de la commune, et ce que représente cette dette par habitant. On parle alors « d'endettement par habitant ». N'est pas compris dedans le remboursement des intérêts de cette dette.

Quand ce chiffre d'endettement est élevé par rapport à la strate de communes similaires, certains annoncent vis-à-vis de ceux qui les mettent en avant : « ils veulent vous faire croire que vous allez devoir payer et rembourser cette dette, ils veulent vous faire peur ».

Bien sûr que vous n'allez pas sortir votre carnet de chèque pour rembourser votre dette par habitant, il n'en est pas question.

Par contre, même si vous n'allez pas la rembourser avec vos fonds personnels, vous allez la rembourser avec ce dont vous n'allez pas profiter en biens d'équipement ou en services communaux !

Prenons le cas de Valloire :

En 2013, l'encours total de la dette communale était de 24,5 millions d'euros, la dette par habitant étant de 18 187 €.

En 2020, l'encours total de la commune était de 16,2 millions d'euros, et la dette par habitant étant de 14 650 €.

Ces 16,2 millions sont rendus aux banques, tout au long de leur durée de vie, à partir des budgets communaux. Et cela se fait en déduction de la masse globale budgétaire communale.

Pour la seule année 2020, cela a représenté 1,881 millions d'euros de remboursement pour la commune, soit 1 694 € par habitant. Et ces chiffres

ne représentent que le remboursement du capital, pas des intérêts !!!

Alors bien sûr, une commune doit s'endetter pour des dépenses d'équipements vertueux et les plus productifs possible par retour, mais moins cette dette est importante, plus la commune peut dépenser et investir dans les équipements supplémentaires et dans les augmentations de qualité des services.

Il est compréhensible par contre que si des erreurs d'investissements sont faites par les élus, et financées par l'emprunt, cela augmente la dette par habitant, et appauvrit l'investissement communal productif.

Pour faire vivre le tourisme, qui lui nous fait vivre tous, nous investissons dans des équipements dont le retour bénéfique pour l'habitant est induit et non direct.

C'est ainsi que nous subventionnons chaque notre Office du tourisme à hauteur de 1,5 millions d'euros, et dépensons près d'1 million d'euros pour notre service de navettes.

Ces sommes ne vont donc pas à la vie communale directe du village, mais au profit touristique de notre village station.

Il est donc aisé de comprendre qu'il faille trouver le bon équilibre entre dépenses au profit de l'habitant et celles au profit du tourisme. C'est un jonglage permanent, mais il faut surtout que ces deux postes évoluent au même rythme.

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire

Valloire Réservations

Retour sur l'été 2022

Les réservations de l'été 2022 ont été bonnes avec une progression globale de 6% par rapport à 2021.

Le mois de juillet présente la plus forte progression, notamment grâce au double passage du Tour de France, mais août est bon également avec un remplissage qui se maintient jusqu'en fin de mois grâce à la foire du tout terrain.

On note également, même si les ventes restent mesurées, une progression des séjours en septembre.

Quelles perspectives pour cet hiver ?

Concernant les réservations en cours pour l'hiver à venir, après un démarrage des ventes exceptionnel jusqu'à la mi-octobre, celles-ci se sont ensuite tassées pour revenir à un niveau de remplissage habituel à la mi-novembre.

C'est une tendance commune à l'ensemble des stations selon les données recueillies par G2A mais ce comportement particulier cette année nous donne des difficultés à nous projeter sur le remplissage final de l'hiver à venir.

Nous avons une bonne surprise avec un début de saison correct en dépit des arrivées et départs les samedi 24/12 et 31/12 et la semaine du 31/12 est bonne, malgré l'absence de vacances françaises, portée par les clientèles Belges et Hollandaises.

Le mois de janvier est en avance et le mois de février est à ce jour stable, à l'exception de la semaine du 04/02 qui est très difficile à remplir.

La première moitié du mois de mars est correcte mais s'affaiblit ensuite, ainsi que le mois d'avril qui est faible et le restera sans doute (pas de vacances début avril pour les Belges Wallons et zone A en vacances en premier).

Par ailleurs, nous observons depuis plusieurs années une progressive montée en gamme de notre offre de meublés qui correspond bien aux attentes de la clientèle et les appartements rénovés voient leur remplissage grandement progresser.

Quelles nouveautés à Valloire Réservations et pour valloire.com ?

Nous avons depuis cet été procédé à plusieurs évolutions. Nous avons renouvelé l'ensemble de notre parc informatique et les anciens postes de travail seront formatés par notre prestataire informatique et offerts à l'école primaire de Valloire.

Nous avons dans le même temps fait le choix de dématérialiser le serveur informatique qui gère la base de données de nos réservations.

Ce serveur qui était auparavant situé dans nos locaux est désormais dans le cloud avec un double système de sauvegarde dans des lieux séparés afin de garantir au maximum la sécurité et la sauvegarde de nos données.

Nous avons également, avec la SEM Valloire, souhaité faire évoluer notre site internet www.valloire.com

Il y a déjà 5 ans que nous avons fait le choix de mettre en commun sur un site unique les outils de vente en ligne de Valloire Réservations et de la SEM Valloire.

Valloire.com a depuis cette date largement démontré son efficacité, devenant le véritable outil de vente de Valloire.

Il est encore très efficace (les ventes en lignes effectuées sur valloire.com représentent aujourd'hui plus de 70% de nos ventes et leur part continue de progresser) et nous ne souhaitons pas d'évolution profonde, ni de l'organisation des ventes, ni du processus de réservation.

Il a cependant besoin d'évoluer à plusieurs niveaux afin de conserver un niveau de performance optimal.

Les évolutions auront lieu en deux étapes :

Automne 2022

- Remodelage du header (partie haute du site) avec les onglets webcam/météo/pistes qui sont des portes d'entrée très stratégiques pour le trafic et le référencement du site.

- SEM Valloire : mise en place de Lumiplay pour une meilleure communication en temps réel des informations du domaine skiable.

- Valloire Réservations : création d'une réservation spécifique dédiée aux comités d'entreprise et partenaires professionnels.

Printemps/été 2023

- Refonte graphique du site.

- Mise en place d'un nouveau SQL (le langage informatique du site) qui permettra une navigation plus fluide et un meilleur référencement.

- SEM Valloire : refonte du tunnel de vente été (web et automates)

- Valloire Réservations : évolution du cross-selling (vente de prestations annexes).

Ces évolutions se font en interfaçant et coordonnant les nombreux partenaires techniques des deux sociétés afin d'aller chercher à chaque fois les meilleures compétences.

Nous présenterons en détail ces évolutions à nos adhérents lors de l'assemblée générale de l'association Valloire Réservations qui aura lieu le jeudi 29 décembre.

Si vous êtes déjà adhérent ou si vous souhaitez le devenir, l'équipe de Valloire Réservations et moi-même sommes comme toujours à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Thierry Durand, Directeur

Sem Valloire

Après un excellent exercice 2021-2022 et à l’approche de la saison d’hiver 2022-2023, la Sem Valloire prépare activement l’ouverture, tout en continuant son travail de fond sur les projets d’investissements des deux prochains étés.

La performance économique au service du territoire

st clôturé au 30 septembre 2022 (16,2M€ l’hiver 21-22 soit +15% CA vs 18/19 ou +6,8% en retraitant les inflations tarifaires et +4,31% de journées skieurs vs 18/19), lui permet d’envisager sereinement l’avenir et le financement de la stratégie et de son plan d’investissement, malgré un contexte inflationniste dont on espère qu’il va s’atténuer dans les années qui viennent, comme certains économistes le pensent.

Rappelons ici que la Sem Valloire est l’outil au service de la commune pour financer, une infrastructure touristique rentable (et donc pérenne) ainsi qu’exploiter commercialement de manière performante en jouant la synergie entre les activités historiques (le ski l’hiver, la piscine et la patinoire l’été) et les nouvelles activités de diversifications. L’objectif est d’une part d’induire de l’attractivité pour le territoire, d’autre part de la satisfaction client et enfin de la rentabilité pour la Sem Valloire afin de lui permettre de continuer cette dynamique au service du territoire et de ses acteurs économiques.

Les trois axes de sa stratégie sont :

- améliorer le domaine skiable et le préserver (neige de culture puis amélioration des pistes, espaces débutants, renouvellement TC Sétaz) ;
- diversifier l’offre pour mieux rentabiliser une offre quatre saisons (une montagne d’activités et e-pass loisirs) ;
- contribuer aux côtés de Valloire Tourisme et Valloire Réservations à l’amélioration du dispositif marketing et commercial du village-station.

Les principaux projets d’investissements des deux prochains étés : tyrolienne, télécabine de la Sétaz et nouveau garages-magasin

Une tyrolienne est construite au sommet du Crêt du Quart jusqu’au départ du téléski des Crêtes, dont l’exploitation démarra à l’été 2023 et qui sera exploitée été et hiver.



Le projet de remplacement de la TC Setaz avance et la SEM Valloire a terminé la phase d’études avec l’aide de ses conseils (DCSA et AD2I).

Nous avons à Valloire un inconvénient en termes de complexité de ce projet qui est la conséquence de l’avantage incomparable par ailleurs de notre territoire quant à son authenticité et son architecture géographique qui le rend unique. L’ensemble de toutes les solutions alternatives ont été étudiées jusqu’au bout, soit pas moins de six implantations différentes avec des départs depuis Tigny ou l’avenue de la Vallée d’Or, et avec une arrivée à l’arrivée actuelle ou au sommet du tapis débutant ou à côté de la G2 TSD Verney, et avec des appareils de type télécabine ou Télémix.

Ont été pris en compte :

- le besoin des écoles de ski en matière qualitative et de progression du skieur sur le domaine de la Setaz lors de nombreuses commissions pistes,
- le souhait de favoriser le ski sur le premier tronçon et le confort clients,
- la géotechnique, les contraintes environnementales et techniques,
- les contraintes financières que ce soit en termes d’investissement ou d’exploitation.

La SEM Valloire s’apprête ainsi à faire meilleur arbitrage fonctionnalité d’exploitation/confort, clients/demande et points de vue professionnels, solidité technique/solidité financière, conformément aux statuts règlementant le fonctionnement de la SEM Valloire et aux délibérations prises dans les conseils d’administration tenus sur ce sujet.

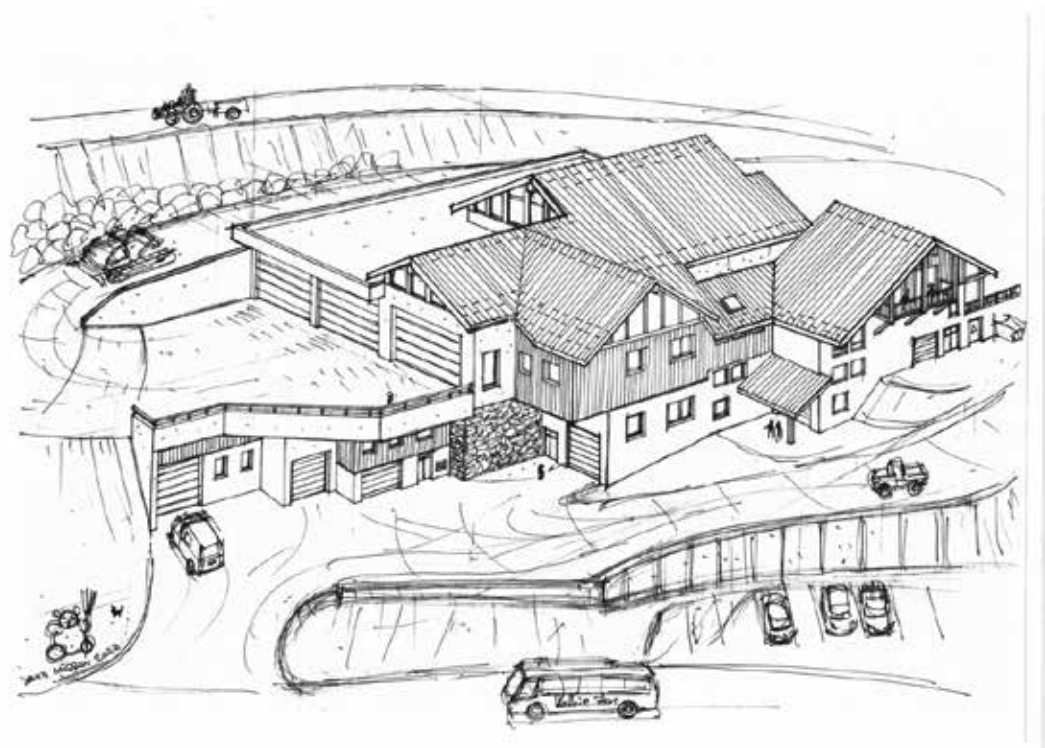
Nouveau garages-magasin et nouvel espace grands débutants Thimel

En marge du projet de remplacement de la télécabine de la Sétaz, la SEM Valloire prévoit de construire un bâtiment qui abritera le magasin central et deux ateliers de mécanique, d’une part pour les véhicules et dameuses et, d’autre part, pour la réparation d’éléments de remontées mécaniques au hameau des Granges, au bord de la route dans la partie la plus basse, où a été enlevé un pylône haute tension. Une moitié des dameuses y sera stockée et, en complément, un abri pour l’autre moitié des dameuses sera fait à côté de la menuiserie de Benoît Rapin. Ce choix est la conséquence d’une étude de l’ensemble des sites possibles avec intégration des contraintes d’accessibilité aux engins à roues, et aux engins à chenilles et en tenant compte de la future piste qui reliera les Verneys à Moulin Benjamin.. En outre, le bâtiment qui abrite actuellement les ateliers mécaniques en G2 Setaz sera détruit pour des questions de sécurité, ce qui permettra également de réaliser à son emplacement un nouvel espace grands débutants qui complètera celui du tapis Thimel.

Nous sommes actuellement dans une phase d’acquisition à l’amiable des parcelles, tout en poursuivant à plusieurs niveaux les échanges avec les habitants du hameau des Granges.

S’il s’avère qu’une partie d’entre eux y voit un avantage, dans la mesure où l’aménagement d’ensemble qui se situe dans un trou dans le dos du hameau, va les doter d’une piste de retour ski au pied ainsi que d’un nouvel accès routier à la ferme qui se situe en amont en écartant la circulation actuelle de gros engins agricoles au travers du hameau, d’autres habitants et quelques propriétaires fonciers ont fait part de leur refus de ce projet qui reste essentiel à la performance d’exploitation du domaine skiable de Valloire. Ce projet, à l’esthétique et à l’intégration particulièrement soignées, ne doit effrayer personne. De plus, son exploitation sera particulièrement étudiée pour être « zéro nuisance ».

L’équipe de direction de la Sem Valloire



Valloire Tourisme

L'année 2022, annoncée comme celle de la reprise pour les stations de montagne, s'est révélée très positive pour votre village-station.

Après les 909 800 nuitées enregistrées à l'issue de la saison hivernale 2021/2022, l'été s'est construit sur le même schéma avec un nombre de nuitées de 277 199, soit 1.5 % par rapport aux chiffres estivaux 2021. Force est de reconnaître, une fois de plus, que le Tour de France est un stimulus et une valeur sûre pour la fréquentation. Mesurons cette chance incroyable qui nous démarque, d'avoir le Col du Galibier sur notre territoire. Il nous assure régulièrement l'intérêt d'ASO mais également d'autres porteurs d'événements, deux et quatre roues (Golazo Sports, Meules de 73, French Alps Event, LVO, Porsche Club, ...). Nos étés ne seraient, sans nul doute, pas les mêmes sans ce point d'intérêt emblématique du paysage montagnard français.

Le mérite de ces bons résultats revient également à toutes les associations Valloiriches qui mobilisent sans relâche, chaque année, l'énergie des bénévoles dans le cadre de diverses organisations tant culturelles, caritatives que sportives. Valloire Tourisme, et à travers elle la Commune de Valloire, se portent soutien de toutes ces initiatives qui participent à la promotion de notre village. L'Office de Tourisme bénéficie d'un pôle Communication et d'un pôle Événementiel structurés et compétents qui accompagnent ou complètent ces démarches.

Le travail des équipes de Valloire Tourisme s'est concentré, cette année encore, sur les vacances de la Toussaint. Enclenchée en 2021, la programmation dédiée cible principalement les habitants de la vallée, ceux de Valloire qui ne partent pas en vacances et les propriétaires. Les écueils de la 1^{ère} édition ont été corrigés notamment sur le volet communication. Nous tenons abso-

lument à remercier aussi sincèrement que chaleureusement tous les commerces et prestataires qui ont ouverts sur la quinzaine. Cette mobilisation en quantité suffisante nous a permis de proposer une offre mieux construite et plus complète. L'édition 2023 devrait permettre d'asseoir cette période dans notre paysage touristique. Son développement s'inscrit dans l'objectif de désaisonnalisation ; l'idée étant de se faire rapprocher progressivement les 3 périodes de forte affluence (hiver / été / automne).

Les préouvertures des 3 et 4 décembre puis 10 au 16 décembre marquent le lancement de la nouvelle saison hivernale que nous souhaitons pour tous la plus favorable possible économiquement. L'analyse des premiers éléments chiffrés de notre Observatoire de l'Activité Touristique nous enseigne que le taux d'occupation prévisionnel, à date, reste inférieur à celui de l'année dernière. Les bons taux de l'inter vacances de janvier et des 3 semaines des vacances d'hiver ne rattrapent pas le retrait significatif de la semaine du 04/02 (zone A seule en vacances), des vacances de Noël et de l'inter vacances de mars. Les lignes peuvent encore bouger en fonction du contexte (chutes de neige, promotions sur certaines périodes, ...) et le bilan, bien évidemment, sera fait en fin d'hiver.



Micro-Folie

La Micro-Folie est un dispositif culturel porté par le Ministère de la Culture et coordonnée par La Villette avec la collaboration de nombreuses institutions culturelles nationales (Centre Pompidou, le Château de Versailles, le Festival d'Avignon, le Louvre, l'Opéra National de Paris, ...). L'objectif principal est de réduire les inégalités géographiques en matière culturelle et de permettre à certains territoires d'accéder aux trésors des plus grandes institutions.

Il y a quelques mois, la Préfecture de Région AURA et la DRAC ont lancé un appel à projet destiné à soutenir le déploiement des Micro-Folies dans la Région. La candidature de Valloire, envoyée au printemps 2022, a été retenue. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que l'AEP sera équipée courant du printemps 2023 d'un musée numérique (équipé de 21 tablettes avec casques audio) et d'un espace de réalité virtuelle (équipé de 5 casques de réalité virtuelle). Les investissements seront portés par Valloire Tourisme et la médiation sera assurée par Aurélie Joffre, directrice de l'AEP.

L'accès sera gratuit pour tous, à raison d'une ouverture au public d'une demi-journée par semaine.

L'ADMR de Valloire-Valmeinier a 35 ans

L'association a été créée en 1987, pour apporter un service aux Valloiriches et Valloirins de la naissance à la fin de vie. Pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour aider nos aînés à bien vieillir chez eux en respectant leur choix de vie et en préservant leur autonomie.

Depuis 1987, l'ADMR a aidé environ 900 bénéficiaires de façons très différentes :

- assistance lors de grossesse difficile ;
- aide à la famille à la sortie de maternité lors de naissances multiples ;
- retour d'hospitalisation ;
- maintien à domicile (en partenariat avec le SSIAD, les infirmières, le kiné, les médecins) ;
- aide aux aidants ;
- et même assistance à la vie scolaire.

Nos auxiliaires de vie sont au centre de notre association. Au début, dénommées « aides à domicile », elles participaient essentiellement à l'entretien du ménage. Aujourd'hui, grâce à la formation, leur métier a évolué et elles participent au maintien à domicile de nombreuses façons telles que les tâches ménagères, le portage de repas, l'assistance pour aller à des rendez vous médicaux, mais

aussi par leur présence réconfortante de soutien. Leur travail permet un temps de « répit » aux aidants familiaux. Particulièrement importante est l'aide qu'elles apportent à la vie quotidienne : lever et coucher, aide à la toilette et à l'habillage, aide à la préparation et à la prise des repas, aide à l'observance de la prise du traitement.

Enfin, elles peuvent accompagner pour aller au club ou simplement pour l'entretien physique ou encore apporter parfois une aide administrative.

Ce travail est effectué tout au long de l'année par de jeunes femmes dont la compétence est reconnue. Par leur professionnalisme, leur bienveillance, leur écoute et leur partenariat avec l'équipe soignante, elles sont essentielles à nos bénéficiaires, permettant ainsi un maintien à domicile dans de bonnes conditions, en évitant souvent l'entrée en EHPAD.

Merci à Christelle, Ghislaine, Patricia, Yamina, sur Valloire, Christelle et Joëlle sur Valmeinier et Orelle pour la qualité de leur travail et le réconfort qu'elles apportent à nos bénéficiaires. Sans oublier toutes celles (Denise, Jacqueline, Sophie) sans lesquelles, au cours de ces 35 années, nombre de nos aînés n'auraient pu rester à domicile.

L'ADMR RECRUTE

Nous avons besoin de compléter notre équipe professionnelle. L'association recrute en CDI annualisé.

L'ADMR, COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le tarif horaire est établi par la caisse de retraite en fonction des revenus : de 0 € à 22,50 €. Le service d'aide à domicile bénéficie d'une réduction d'impôts de 50 % sur le prix payé.



Des dictionnaires pour les CM2

Cette année scolaire 2022 aura vu de nombreux enfants avec un dictionnaire en main.

Par tradition, la municipalité organise depuis plusieurs années une remise de dictionnaires à la fin de l'année scolaire aux élèves du CM2. Un moment marquant dans la vie des jeunes écoliers que de recevoir un dictionnaire « Larousse collège » des mains des élus ! Toute une symbolique qui réunit à chaque fois les enseignantes, les parents et les élus.

Certains des 17 enfants partant en 6^e, ainsi que les parents, ont fait savoir qu'il serait mieux de le recevoir en début de CM2 pour apprendre avec Mme Iaccarino, institutrice, comment l'utiliser.

C'est avec plaisir que tout le monde s'est de nouveau retrouvé le 20 octobre pour offrir le fameux dictionnaire aux nouveaux élèves du CM2, au nombre de 10.

M. le Maire leur a souhaité de découvrir ce nouvel outil, non informatique, avec bienveillance, d'apprendre à découvrir les mots à côté de celui recherché et d'augmenter ainsi leur vocabulaire et leur connaissance de la langue française.

À chaque fois, l'Association Pour les Enfants de Valloire (APEV) a permis de clôturer les cérémonies autour d'un goûter fort apprécié par l'ensemble des participants.



Les projets de l'École de Valloire

2021-2022 : PROJET CINÉMA

Le jeudi 14 avril 2022, les enfants de l'école de Valloire ont présenté l'aboutissement de leur projet au cinéma. Ils ont interprété des chansons et les films réalisés par tous les enfants de l'école ont été diffusés.

Il y avait 4 genres de films :

- un film d'animation réalisé par les enfants de petite, moyenne et grande section et les enfants de CP ;
- un film muet burlesque réalisé par les CE1-CE2 ;
- un western moderne pour les CE2-CM2 ;
- un film de science-fiction pour les CM1-CM2.

Ces chants et ces films avaient un thème commun : l'acceptation des autres, l'empathie et le respect.

Tout au long de l'année les enfants ont appris à reconnaître et à exprimer leurs émotions. Ils ont compris qu'on est tous différents et que c'est possible de vivre ensemble si chacun fait des efforts.

Pendant le tournage des films, les enfants ont fait preuve de courage et de patience. Ils ont mis leur énergie en commun. Ils se sontentraînés et encouragés. Ils ont été fiers de les présenter à leurs familles.



2022-2023 : PROJET COUR

Pour cette nouvelle année scolaire, le travail sur l'acceptation des autres et le vivre ensemble continue avec l'aménagement de la cour de récréation.

La mairie a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain qui va permettre d'agrandir la cour de l'école. C'est l'occasion de réfléchir ensemble (enfants, enseignantes, parents, mairie, périscolaire...) aux aménagements qui sont possibles.

Première étape : de l'ombre ! Mi-novembre, 4 arbres (1 par classe) ont été plantés dans la cour. Deux pour remplacer ceux qui ne faisaient plus d'ombre dans la cour existante et deux dans la nouvelle parcelle. Les élèves vont les regarder évoluer au fil des saisons, étudier les particularités des arbres et découvrir peu à peu les espèces plantées.

Deuxième étape : le préau. Il servira à faire aussi de l'ombre et à abriter les enfants de maternelle lors de la sortie de l'école. Troisième étape : les jeux et aménagements. A l'occasion de plusieurs rencontres, les acteurs de ce projet vont décider de ce qui sera installé dans la cour. Les enfants ont déjà des idées : un nouveau panier de basket, une aire de jeu pour les plus petits et un « banc de l'amitié » sur lequel les enfants qui sont seuls peuvent s'asseoir pour signaler aux autres qu'ils aimeraient jouer... Une fête sera organisée en fin d'année scolaire pour inaugurer cette nouvelle cour !



Une rentrée des classes particulière à Valloire

Cette année, la rentrée a été marquée par un événement particulier puisque l'école a reçu une visite de courtoisie de la part des autorités académiques et territoriales. M. François Coux, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale avait choisi de faire sa rentrée en Maurienne. Il a d'abord visité le collège Paul Mougin à St-Michel puis le lycée de la montagne et a terminé la matinée en se rendant à l'école primaire de Valloire. Il était accompagné de son adjointe, Mme Poujol, de l'IEN, M. Olivier Tenail, du sous-préfet, de deux conseillers départementaux, du maire, de l'adjointe aux affaires scolaires, de la DGS adjointe, et de la Déléguée départementale de l'Éducation Nationale. C'est avec le chant « Il faudra leur dire » de Francis Cabrel que les enfants et leurs enseignantes ont accueilli ces personnalités intimidantes pour les élèves et qui ont

eu un petit coup de stress non prévu pour cette première matinée de classe. Bien applaudis par les visiteurs, ils ont ensuite écouté le message transmis par le DASEN pour leur année scolaire. Il leur a notamment demandé de prendre soin de leurs enseignantes et d'être sages, de considérer l'école comme un lieu où l'on apprend et où l'on est bien avec les autres. Après le départ des enfants à 11h30, les échanges se sont poursuivis entre les différents intervenants qui ont également apprécié 2 des courts métrages réalisés par les classes l'année précédente.

Une rentrée sous le feu des projecteurs qui a permis de mettre à l'honneur le bon travail réalisé dans cette école et qui a séduit les plus hauts représentants de l'Éducation Nationale du département.
Michelle Large DDEN

Fleurissement

Lors de la visite du Jury départemental des fleurs, celui-ci a tenu à faire remarquer et mettre en avant la qualité et l'esthétique du fleurissement que beaucoup de commerçants et de socio-pros de Valloire affichaient sur leurs façades et leurs devantures.



Ceci a pour résultat d'embellir nos rues et le parcours client. C'est vraiment une aide importante et efficace à l'attrait du village.

Le décor de certaines vitrines peintes par l'artiste en début de saison n'a pas manqué d'attirer leur attention admirative, tant pour le résultat, mais surtout sur la volonté démontrée de mettre en valeur son établissement.

Couplé au fleurissement municipal, et à l'entretien du village, l'effet a été relevé notamment par Madame Agnoletto, Madame Flammier et le responsable

des espaces verts de Chambéry, tous trois membres du jury départemental des Maisons Fleuries.

Les efforts significatifs des particuliers ont aussi été mis en avant. Ils contribuent tout autant à l'harmonie esthétique du village.

Malgré la sécheresse et les restrictions d'eau, les Valloirins ont trouvé des solutions alternatives (utilisation de l'eau de pluie ou l'eau des sources) pour conserver de belles fleurs.

L'obtention de la 3ème fleur prend en compte de nombreux critères supplémentaires comme l'aspect des terrasses, le type de plantes, la maîtrise de l'économie d'eau, les espaces verts, etc. Cela implique un travail important en amont mais cet objectif est loin d'être inatteignable pour Valloire !

L'annonce des résultats et la remise des bons cadeaux se feront au printemps.



Après les premiers flocons de neige, un « Flocon Vert » se pose à Valloire...

Vendredi 25 novembre 2022, Valloire est devenue station labellisée « Flocon Vert ».

Retour sur un label qui vient saluer le réel engagement de tous les acteurs de la station depuis plusieurs années.



Le village-station de Valloire a été officiellement labellisé « Flocon Vert » lors d'une cérémonie de remise de trophée, dans le cadre du Festival International des Métiers de la Montagne organisé à Chambéry le 25 novembre dernier. Valloire est la 3^e station à arborer ce label en Maurienne.

Porté par l'association Mountain Riders, le label « Flocon Vert » distingue les destinations

engagées dans une politique de développement durable. Avec Valloire, 5 nouvelles stations viennent d'être labellisées, portant ainsi leur nombre total à 20.

Le label Flocon Vert constitue un véritable atout pour les destinations qui se dotent d'outils et de méthodologie pour imaginer la transition écologique de leur territoire. Mais avant tout, ce label est une démarche d'amélioration continue qui engage tous les acteurs d'un même territoire dans la transition et les enjeux de demain.

Dans ce process, les destinations sont évaluées sur une vingtaine de critères, qui englobent au total plus de 60 indicateurs. Pour plus de lisibilité, ces critères sont regroupés en quatre thématiques : « Gouvernance & Destination », « Économie locale », « Social & culturel » et « Ressources naturelles & écologie ».

Parmi les critères pris en compte sont notamment considérés les mobilités douces (covoiturage et autopartage), la gestion des déchets au sein des stations, l'utilisation de neige de culture, l'accessibilité des lieux, la sensibilisation des visiteurs ou encore la réduction de l'impact paysager et l'exploitation des remontées mécaniques.

Engagée depuis le printemps 2021 dans cette labellisation, Valloire vise depuis plusieurs années à réduire son impact écologique avec notamment la mise en place de dameuses intelligentes sur le domaine skiable, la construction d'une nouvelle patinoire éco-responsable, le partenariat avec Tic-TacTrip...

Depuis son engagement dans la démarche, Valloire s'est dotée d'un comité de pilotage transversal regroupant les forces vives du village ainsi que d'une stratégie et d'un plan d'actions à moyen terme qu'il conviendra de continuer à mettre en œuvre pour assurer la pérennité du label (accordé pour 3 ans).

Parmi les objectifs clairement affichés, on peut noter la réduction des consommations énergétiques du village (via un suivi précis, la rénovation thermique des bâtiments communaux, la mise à jour du schéma directeur de l'eau, le passage de l'éclairage public en LED,...), l'augmentation des services à la population, amélioration de l'accès à la culture (saison théâtrale, micro-folie,...), l'augmentation de la fréquentation à la Toussaint et sur les ailes de saison, la création d'une éco-charte pour l'événementiel, la réduction des déchets, la préservation du patrimoine.

On comprend ainsi que cette labellisation ne représente pas un accomplissement mais plutôt une célébration de l'engagement, et marque surtout le début d'un long chemin. Valloire ne prétend pas aujourd'hui être un territoire « exemplaire » mais bien un territoire « engagé » qui est prêt à faire les efforts nécessaires pour s'assurer une transition durable et intelligente.

Petite nouveauté en cette année 2022, alors que le cahier des charges, qui évolue tous les cinq ans, a été remodelé : la mise en place d'un système de labellisation à plusieurs niveaux. Et ce dans le but « d'identifier les destinations qui sont dans une démarche de progrès active et qui s'améliorent au fil des processus afin de tendre vers l'exemplarité. »

3 niveaux sont désormais attribués en fonction de la notation de chaque destination, allant de 1 flocon à 3 flocons. A mesure qu'augmente le niveau d'engagement, les critères relatifs au cahier des charges seront de plus en plus ambitieux.

Valloire a reçu son « premier flocon ». Aujourd'hui 6 stations ont 2 flocons, et aucune n'a 3 flocons. Nous avons ainsi de beaux objectifs et de belles marges de progrès devant nous.

Cette labellisation nous a aussi offert une belle couverture médiatique supplémentaire (Géo, Actu Montagne, Ski Chrono, Le Dauphiné Libéré, La Maurienne, Le Journal des entreprises...), très appréciable en ce début de saison.

Dans le cadre de Flocon Vert, l'office de tourisme procède au recensement des initiatives écoresponsables à Valloire dans le but de les valoriser. Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez remplir le questionnaire en ligne à partir du lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/1GoBVcx_C_0ZfPb-BsNgjh2OkOB78BiDIY8GZr-DpLeqzo/edit

L'expérience du Service National Universel

Le SNU (service national universel) a été mis en place par Édouard Philippe alors Premier Ministre de 2017 à 2020, son but étant de succéder au service militaire. Son slogan : « Jeunesse engagée » nous permet dès le départ de comprendre l'intérêt de ce dispositif.

Au cours de l'été 2022, deux jeunes Valloiriches ont accompli leur SNU. Enjouées et surprises par leur expérience, elles ont accepté de nous la relater dans ce Colporteur.

Merci à Maëlys et Dune pour leurs textes et photos.



Voici le programme : durant 15 jours des jeunes âgés entre 15 et 17 ans partent à la découverte de l'engagement citoyen dans un lieu inconnu avec d'autres adolescents, de part et d'autre de la région Auvergne Rhône-Alpes. Pour ma part, je suis partie à Précieux (Loire) dans un lycée agricole où nous étions 120 jeunes.

Une de mes journées type prenait la forme suivante :

- 6h15 : réveil ;
- 8h00 : levée des couleurs ;
- activités sportives (Tai-chi, marche de 10km, foot, rugby...) ;
- activités pédagogiques (jeu sur la Commission européenne ou sur les inégalités sous forme de Monopoly) ;
- après-midi : sport (courses d'orientation, self-défense).

Pendant ces deux semaines, nous avons pu approcher l'expérience de la vie militaire avec la découverte de plusieurs corps d'armée telle que la marine nationale et la gendarmerie. Ce service consistait à rappeler les valeurs de la France tous les matins à 8h00 par la levée des couleurs. Autour de moi, de nouvelles amitiés se sont liées loin d'être virtuelles, car les téléphones portables étaient suspendus toute la journée.

Ma curiosité a donc été un élément prépondérant lors de mon inscription à ce service. Désormais, le séjour de cohésion terminé, je peux conseiller cette démarche à tout jeune ayant l'envie d'en apprendre plus sur ce milieu, mais aussi découvrir de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement, apprendre sur soi et sur les autres.

Finalement, comme le disait le Directeur du SNU de Précieux : « l'échec n'est pas fatal et la réussite n'est pas finale,

c'est la volonté qui compte ». Cela résume bien la motivation qui nous a bercée durant ce service.

Maëlys Albrieux-Grange

Sur la période du 12 au 24 juin 2022, j'ai participé au séjour de cohésion du SNU (Service National Universel).

Le SNU peut être effectué par des jeunes de 15 à 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et ensuite une mission d'intérêt général.

Mon séjour s'est déroulé au village nature sur la commune de Saint-Martin-en-Haut. Nous étions 110 jeunes, répartis dans des chambres de 5 personnes, et environ 20 personnes encadrantes dans ce centre.

Durant ces 12 jours, nous avons appris l'esprit de solidarité, les valeurs et principes républicains et la vie en communauté, à travers des activités différentes et variées. Tout d'abord, le matin, nous étions réveillés à 6h45, le petit-déjeuner était à 7h10 et nous avions rendez-vous à 8h pour la levée des couleurs suivie du chant de la Marseillaise.

Ensuite, par maisonnées, qui sont des groupes d'environ 15 personnes encadrés par un tuteur, nous avons deux activités avant midi et deux ou trois pendant l'après-midi.

Et enfin, de 18h à 19h, nous avons un temps libre.

Pendant ce temps, nos téléphones nous étaient rendus et nous devions prendre notre douche.

Le soir, nous avons des veillées sous forme de jeux, puis nous allions nous coucher à 22h. Nous avons pu faire la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), le PSC1, et recevoir de nombreux témoignages sur les métiers de l'armée. Nous avons également, au moins une fois par jour, une activité physique et sportive.

Ce séjour s'est déroulé dans la bonne humeur. Nous avons partagé plein de bons moments avec des personnes qu'on ne connaissait pas du tout avant.

Je trouve que cette expérience a été, certes intense, mais très enrichissante, autant au niveau de notre culture de l'engagement que pour notre parcours de futur citoyen.

Nous en avons tous gardé des souvenirs inoubliables.

Je pense qu'il ne faut pas rater une telle expérience qui est proposée à tous les jeunes français.

Dune Truchet



Chantier participatif au Poingt Ravier avec l'association Concordia

Pendant 15 jours, du 8 au 22 juillet, 11 filles et garçons de 15 à 17 ans ont participé à la remise en état d'un sentier qui avait disparu, faute d'être utilisé. Ne ménageant pas leurs efforts, ces 2 italiens, 2 espagnoles, 2 allemands, 1 bangladais et 4 français ont coupé et ratissé la végétation, déplacé pierres et terre pour façonner ce nouveau parcours qui autrefois permettait aux Valloirins de cheminer jusqu'au départ du câble à foin. Celui-ci traversant la vallée, faisait descendre les barillons du Poingt Ravier jusqu'aux Choseaux Ville, directement dans la grange de M. Michelland.



Le principe de ces chantiers est de faire découvrir aux jeunes, venant de pays différents, le vivre ensemble et les traditions du pays les accueillant. La matinée était consacrée au travail et l'après-midi à la découverte de Valloire, son patrimoine, ses espaces naturels et ses animations.



La mobilisation des services municipaux, de la SEM et de l'ONF a permis que le séjour se déroule au mieux en mettant à disposition le camping, la salle Gabriel Julliard et les différents outils.



Devant la satisfaction de tous pour cette belle remise en état du patrimoine local, l'association Concordia, porteuse du projet, et la commune, ont manifesté l'envie de renouveler leur collaboration sur d'autres projets.

Déjà 70 ans !

La classe des filles était dans le bâtiment aujourd'hui nommé « Claire Joie ». À l'époque, le bâtiment était partagé en deux : une moitié dédiée aux religieuses avec une école privée et l'autre moitié était pour l'école publique (laïque). La classe des garçons était dans l'ancienne mairie au rez-de-chaussée et la Mairie était au 1^{er} étage.



Souvenir Écolaire
Année 1952



es asso- ciations

L'association Valloire et l'art contemporain

Les yeux et l'esprit, l'expérience de l'art dans une église

Lorsqu'on propose à des artistes contemporains de concevoir un projet artistique pour une église consacrée, la plupart réagissent avec précaution et humilité, conscients de la charge du lieu et de la nécessité d'aborder sa singularité avec encore plus d'attention qu'ils n'en auraient pour les murs blancs d'un espace commercial ou pour ceux des institutions dévolues à l'exposition de pratiques artistiques. On peut comprendre que ces bâtiments anciens, chargés d'histoire nécessitent une certaine retenue dans l'approche, d'autant plus lorsqu'une église est classée, comme c'est le cas de Notre dame de l'Assomption. Que nous soyons croyants ou non, nos traditions ou notre éducation nous ont transmis un certain respect pour ces lieux.

Hiver 2023

Cat Loray et Clément Borderie

Cat Loray peint ce qu'elle sculpte et sculpte ce qu'elle peint. Exprimant sa vision artistique en utilisant un large éventail de matériaux, elle se réfère clairement au monde organique dont elle capture l'essence à travers une variété de médiums et de formats artistiques. À travers des formes géométriques mi-figuratives et mi-abstraites, elle réinvente librement les objets qui l'entourent dans les larges zones blanches uni-forme.

Clément Borderie crée des installations qui s'apparentent à l'art de la sculpture et de la peinture. Il veut capturer l'essence d'un lieu, créer sa carte d'identité spatio-temporelle, et révéler ce qui est imperceptible, c'est-à-dire ces petits détails qui nous échappent ordinairement.

Travaillant normalement dans des ateliers bien distincts, Cat Loray et Clément Borderie sont invités dans l'église de Valloire à présenter et faire dialoguer leurs œuvres respectives. Dans chaque espace d'exposition, leurs pratiques artistiques sont amenées à se répondre allant jusqu'à se juxtaposer et fusionner au sein d'œuvres réalisées à quatre mains. La cohabitation de leurs travaux respectifs ouvre un espace d'échange et de réflexion sur le temps, l'espace et le geste.



Martine Rapin, présidente de l'association : « valloire et l'art contemporain »

Valloire
Exposition du
4 février au 25 mars
Église Notre Dame
de l'Assomption

Festival Valloire baroque

Festival Valloire baroque 2022 : petit tour par la « Florence baroque ». Ces « diables » de florentins n'ont eu de cesse de se réinventer ! Pères de la Renaissance au XVème siècle grâce aux largesses des Médicis, ils remettaient tout en cause un siècle plus tard en donnant naissance au style baroque. Le festival 2022 nous a fait découvrir les Caccini, Malvezzi, Peri, Cavalieri... offrant un grand dépaysement ! Un programme équilibré conçu par Gaël de Kerret, Directeur Artistique du festival.



*Ensemble La Fenice ©François Baquet

Côté media, le bilan est exceptionnel qui a fait rayonner Valloire dans tout l'hexagone. Que ce soit Radio Classique qui nous a consacré une journée, ou Franck Ferrand qui a mentionné le festival sur France 2 aux passages du Tour à Valloire, ou encore France Musique qui diffusait deux émissions de 10 minutes, ou RCF programmant une heure sur le réseau national ! La presse écrite nous a aussi gâtés avec le Figaro qui a choisi Valloire dans sa très courte « sélection de l'été », les magazines spécialisés Classica et Diapason ou généralistes comme Valeurs actuelles. La presse régionale a aussi réagi au festival, le Dauphiné arrivant « en tête » avec 7 articles.

Il faut dire que le programme s'est avéré passionnant et innovant, émaillé de pépites.

L'ouverture fut brillante avec l'ensemble Pulcinella, d'Ophélie Gaillard avec la soprano Isabelle Druet, d'abord primesautière puis troublante dans le célèbre Lamento d'Arianna, et le violoniste Pablo Valetti, magistral dans une sonate de Veracini inconnue de tous.

Nous sommes passés ensuite à un sommet de la musique sacrée de l'époque avec les Lamentations de Cavalieri, « meneur » d'une véritable révolution dans l'écriture. Pour soutenir la dimension spirituelle de l'œuvre, Vincent Dumestre, à la tête du Poème Harmonique, avait choisi de n'éclairer que le chœur de l'église avec 11 bougies, progressivement éteintes selon la tradition des offices de la Semaine Sainte.

Le concert suivant fut plus festif, Jean Tubéry à la tête de La Fenice* invitant aux réjouissances de la cour des Médicis ; succès assuré pour cet ensemble familial de Valloire et dont

le chef aime gravir le Galibier sans assistance électrique ! La Promenade musicale du lendemain a fait découvrir le style nouveau de l'écriture baroque, la Nuove Musiche, avec la soprano Florence Schiffer et Javier Ovejero au théorbe. Leurs concerts furent conclus avec humour et talent par l'Ave Maria de Caccini, un « faux » écrit en 1970 par un russe !

Le mercredi, l'ensemble Concerto Soave du claveciniste Jean-Marc Aymes, avec les chanteurs Maria Cristina Kiehr et Romain Bockler, a célébré la naissance de l'opéra avec des œuvres de Caccini et de Peri... qui s'en disputaient la paternité.

Le jeudi a été l'occasion de remonter le temps avec le flamand Heinrich Isaac, musicien Renaissance, vivant à Florence tout en s'inspirant de ses pairs du Nord. L'ensemble Comet Musicke, dont les artistes chantent et jouent d'un instrument, dirigé par Francisco Mañalich, a illustré les aventures européennes d'Isaac en occupant tous les espaces de l'église, « au contact » du public, dans une évocation de grande qualité qui a captivé les auditeurs !

En clôture, l'opéra naissant était à nouveau à l'honneur avec les fêtes du mariage de Ferdinand de Médicis et de Christine de Lorraine en 1598 dans Les Intermèdes de la Pellegrina, par l'ensemble Les Traversées Baroques ; virtuosité, chœurs et brillance des cuivres anciens garantis !

Le festival 2022 a aussi avancé dans les actions pédagogiques destinées à séduire un plus large public ; à ce titre, le spectacle Mythes mêlant musique baroque et danse hip-hop a bien rempli sa mission.

De nombreux Valloirins, venus en famille, tout comme les Violettes d'Or, ont pu apprécier l'histoire dansée et chantée par Kelly Mota accompagnée de l'ensemble Pulcinella d'Ophélie Gaillard. Créé pour le festival à la salle Gabriel Juliard, le spectacle a été donné le lendemain au Savoie à St-Michel-de-Mne en version « immersion » ; quinze enfants des Loupiots et de l'Eterlou, pris en charge le matin-même par les artistes en atelier, étaient invités à restituer sur scène les tableaux qu'ils avaient appris ; parents et danseurs en herbe étaient ravis.

En marge du Festival, le concert Valloire enchanté a rassemblé 80 choristes venus de toute la France pour interpréter les précurseurs de Vivaldi puis son célèbre Gloria, sous la direction partagée de Marie-Claude Hoyrup et d'Adam Vidovic.

Au nom de l'Association, je remercie chaleureusement les Valloirins et les Valloiriches qui contribuent à l'évènement, bénévoles ou professionnels, ainsi que la Municipalité et l'Office du Tourisme qui nous apportent leur remarquable soutien.

Dominique Longchamp
Président des Amis du Festival Valloire baroque

Les Violettes d'Or

La vie associative au club des Violettes d'or est trépidante. Tout juste rentrées de leur escapade en Bretagne, ressourcées par l'air marin de la baie du Morbihan, elles ont abordé la chaleur estivale jusqu'aux 13 et 14 août où cinq d'entre elles, « professionnelles de la bugne » ont produit en tant que bénévoles une grande quantité de ces beignets sucrés très appréciés des gourmands et vendus pendant la fête patronale au profit de l'AEP.



Le mois d'août s'est achevé par une réunion des membres du bureau afin d'établir le programme de l'automne, au restaurant de Plan Lachat, autour d'un « farci de chou » façonné par Ghislaine dans la pure tradition d'Alexia et d'Emilienne respectivement ses grand-mère et mère.

Début septembre, cinquante-quatre Violettes ont partagé un grand moment de convivialité à l'Hôtel de la Poste au moment de l'apéritif servi dans le jardin et au cours du repas où la finesse des plats a été largement appréciée et où surtout beaucoup d'ainés ont fait revivre, dans leurs conversations avec Odile Magnin, leur jeunesse au temps de Marie et Pierre les parents de celle-ci, se souvenant de moments inoubliables aux sorties de messe ou pendant des concours de belote.



Les événements se sont succédés amenant un moment de tristesse à la mi-septembre avec la perte d'un adhérent et ami : Jean-Patrick Moret à l'âge de 73 ans. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

Début octobre, les deux semaines culturelles organisées par le club et l'AEP ont connu un franc succès. De nombreux aînés et jeunes valloirins s'y sont déplacés : preuve de leur besoin de se retrouver, d'échanger et de partager. Au programme : visite du fort du Télégraphe avec notre guide Jacky Martin ; projection de films du Valloire de 1952 à 1960 de Jean-Régis Magnin ; causerie autour du « patois valloirin » menée par

André Bois au Poingt-Ravier ; après-midi dansant à St-Michel ; exposition de cartes postales anciennes ; projection de photos de nos voyages et de nos repas ; entretien très intéressant avec Yannick Cendrowski, artisan de la laine, qui nous a parlé de son métier et de sa passion pour ce matériau naturel et même un goûter-crêpes intergénérationnel avec enfants et parents à la sortie de l'école.

Le 16 novembre enfin, la sortie traditionnelle « Morue » a été organisée à St-Etienne-de-Cuines, chez Nadine, où tous ont profité d'un moment chaleureux après la visite, le matin, du Muséobar à Modane.

La fin de l'année se clôturera sur deux grands moments de convivialité : le repas de Noël et le marché de Noël où là encore les Violettes excelleront dans la vente de crêpes, bugnes, gaufres et vin chaud.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne fin d'année en souhaitant que 2023 vous apporte santé et bonheur.

Georges Giraud
Président du club des Violettes d'Or

Judo Club

Le Judo club de Valloire démarre fort sa rentrée 2022 avec 74 adhérents dont 6 adultes. Nous sommes ravis de voir que ce sport continue de plaire à Valloire. Il y a un grand nombre de tout-petits qui vient d'intégrer le club cette année et un groupe de collégiens qui continuent de suivre les entrainements de judo à St-Jean ou Modane. Nous félicitons d'ailleurs les parents qui s'organisent pour faire les allers-retours dans la vallée.

En septembre, le club a souhaité participer comme chaque année au défi SLA en faisant un tour symbolique en kimono avec les enfants du club. A travers cette démarche, nous pouvons sensibiliser les enfants aux actions solidaires, ce qui est tout à fait en accord avec l'esprit judo.

De nombreuses compétitions sont prévues, notamment le 13 novembre pour les 2013-2014, le 27 novembre pour les 2009-2010 et le 4 décembre pour les 2011-2012. Les enfants sont très motivés et arrivent quasiment tous à faire les déplacements, et assurent de très bons résultats au sein de la section Maurienne Judo ce qui lui vaut une 2ème place au classement des clubs du comité de Savoie de Judo, pour la

saison sportive 2021-2022. Bravo à tous !
Pour les enfants qui souhaiteraient intégrer le club, nous proposons 2 cours d'essai gratuits avec prêt de kimono. Merci aux enfants qui sont venus faire les démonstrations lors du forum des associations à St-Jean-de-Maurienne le 3 septembre dernier.

N'hésitez pas à venir découvrir ce sport, tout à fait complémentaire avec les disciplines de glisse. Les cours ont lieu à Valloire, tous les jeudis soirs de 16h45 à 20h.

Infos & contact : 50ansjudoclubvalloire@gmail.com



Val Patin

Après un été bien mouvementé, une reprise précoce des entrainements grâce à l'ouverture de la patinoire fin octobre. En effet le mois d'août a été marqué par deux soirées spectacle sur le thème des grands films (dont un gala le soir du tournoi hockey des Crazy Eagles), et la participation au défilé du 15 août.

Merci à Valentin et Clément de nous avoir retapé un char, décoré avec les précieux trésors de Donzel sur le thème « des sports d'autrefois ».

Nous tenons à remercier Aurélie Eburdery, patineuse et secrétaire du club, qui à pallier aux absences d'Amandine en juillet, et qui s'investit beaucoup pour notre association.

La reprise du roller au mois de septembre nous aura permis de continuer la glisse tout en travaillant des axes complémentaires à nos entrainements sur glace, notamment la propulsion, la vitesse, la détente.

Pour la première fois, la patinoire ouvre ses portes fin octobre pour les vacances de la Toussaint, cela va nous permettre de préparer nos programmes de compétition plus tôt et ainsi s'engager dans d'autres compétitions :

- le 14 janvier à Albertville ;
- le 28 janvier à Grenoble (Othilie + patineuses ayant validé leurs médailles) ;
- le 4 février à Valence ;
- le 4 mars à Chambéry ;
- éventuellement Chamonix en avril pour les patineuses ayant besoin de valider une médaille.



Quelques-unes de nos patineuses compétitrices ont pu aller observer les masters de patinage à Villards-de-Lans début octobre grâce au prêt d'un mini bus par la com-com, une compétition grandiose avec les meilleurs patineurs du patinage français.

Nous en avons pris plein les yeux, nos patineuses ont pu réaliser ce qu'est le long chemin sportif à parcourir pour arriver à ce niveau de performance.

Nous souhaitons une bonne saison sportive à nos patineurs et à tous les sportifs de la station.

Pour toutes informations/inscriptions : SMS à Amandine 07 60 75 91 03

Le bureau du Val Patin



Ski Club



Le Ski-Club est en pleine préparation de la saison. Certains de nos jeunes sont déjà sur les glaciers pour des entraînements. La neige se faisant attendre sur les glaciers français, le club a opté pour Saas-fée en Suisse.

Nous vous informons que les inscriptions sont ouvertes, vous pouvez nous contacter par mail à skiclubvalloire73@gmail.com ou le secrétariat au 06 86 90 65 03. Pour les nouveaux inscrits, un test d'entrée aura lieu sur un des week-ends de pré-ouverture. Le dossier d'inscription devra être transmis avant afin de pouvoir vous informer des dates et horaires. L'inscription ne sera valide qu'après validation du test.

Le ski-Club a pour vocation de former les jeunes à la compétition et 2 finalités existent : le ski de compétition haut-niveau

et/ou la formation vers le DE Ski. Nous n'avons pas de groupe « loisir » permettant d'intégrer tous les enfants.

Nous serons donc ravis d'accueillir de nouveaux petits champions la saison prochaine, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Vous pouvez suivre nos actualités sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/SkiClubValloire>

<https://www.instagram.com/skiclubvalloiregalibier/?hl=fr>

Notre nouveau site internet : <https://skiclubvalloire.clubffs.fr/>

Sportivement,

Le Ski-Club Valloire

Snow Club

Un été dynamique et une saison à venir attendue !



Cet été le snowclub a décidé de s'investir dans le village et a ainsi participé au défilé du 15 août avec son propre char, et a tenu plusieurs buvettes, notamment pendant les tournois de pétanque organisés par l'Office de Tourisme et pour le Trail du Galibier. C'est une grande réussite

pour nous, les moments partagés étaient très conviviaux et l'esprit du club était au rendez-vous.

Cette intersaison a été elle aussi marquée par de beaux moments de réunions sportives avec des sorties au Wam Park, dans différents Skate Park et dans une salle de trampoline. Enfin les grandes nouvelles pour notre club, ce sont la montée d'Anaïs Jouffroy dans le pôle France au Lycée d'Albertville, l'intégration de Nino Delplace dans le groupe Comité

de Savoie, et la présence toujours de Noé Petit et Lucie Sylvestre au niveau international.

Et puis, cet hiver, Valloire doit accueillir une épreuve du SST (Savoie Snowboard Tour) le 15 janvier, un événement important pour le club qui, nous le souhaitons tous, sera une réussite.

Un grand merci à tous nos partenaires : La Commune de Valloire, la Sem Valloire, l'Office de Tourisme... sans qui rien ne serait possible ; et à tous les membres du club, enfants, parents, entraîneurs, pour leur précieuse collaboration.



Ski Club Nordique

Encore un bel hiver, l'enneigement était correct et nous avons pu faire toutes les séances dans de bonnes conditions ; les derniers aménagements de piste ont amélioré l'ordinaire.

Une 1^{ère} saison complète pour notre Pré Club (6-9 ans). Un groupe très sympa et dynamique qui progresse bien avec pour certains les premières participations au circuit Mini-Coupes des clubs Maurienne avec de bons résultats ; tous sur le podium à chaque course ; ainsi qu'à la finale des clubs de Savoie qui s'est déroulée à la Féclaz.

La Team Club (à partir de 10 ans) s'amuse et progresse toujours autant malgré les différences d'âges et de niveau, le groupe cohabite bien même si ce n'est pas toujours facile pour la gestion des séances. Les plus jeunes ont suivi le circuit Mini Coupes avec d'excellents résultats, podium pour tous à chaque course. Certains ont participé aux courses populaires et à quelques courses du Trophée du Beaufort (circuit compétitions FFS Comité de Savoie). Jade Ducloux et Tom Lomet qui sont au Ski Études de Modane y ont été encadré en partie par le District Maurienne.

Le club a pu suivre : 3 Mini Coupes : Les Karellis, Termignon, Valloire et la finale la Féclaz.



Deux courses populaires : Bessans, Les Saisies et un Trophée du Beaufort.

Après l'hiver, nous avons pu pour la 1^{ère} fois mettre en place une reprise des entraînements au mois de juin, stage en juillet, et à l'automne. Ces séances sont essentielles, elles permettent de garder le lien avec les jeunes et c'est pendant cette période (printemps, été, automne) que le travail physique se fait et permet d'être prêt et performant pour l'hiver. Même si on peut noter malgré tout une faible participation (stage d'août annulé et effectif très réduit sur les séances).

Le club tient à remercier la commune et les services techniques pour l'aménagement du nouveau stade de biathlon qui nous permettra le tir air comprimé, les élus pour leur engagement et soutien pour le développement de l'espace nordique, la SEM pour les travaux réalisés et à suivre. Nous avons besoin d'un domaine skiable à la hauteur pour pouvoir proposer aux jeunes valloirins de pratiquer ce sport qui a toute sa place dans une station telle que Valloire.

Retour sur la Mini Coupe organisée à Valloire

Après quelques années en suspend, la Mini Coupe a fait son retour cet hiver, sur le site du domaine nordique de Valloire. Le Ski Club Nordique Valloire-Galibier a organisé à nouveau cette épreuve qui regroupe les jeunes des catégories U9, U11. Étaient présents les clubs des Karellis, Val Cenis-Bessans et Valloire.

Ce sont des épreuves courte distance sous différents formats de courses, en technique classique ou skating, sur des parcours variés ou techniques dans une ambiance conviviale. Nos jeunes se sont bien illustrés avec des podiums pour tous à chaque étape.



L'Association Pour les Enfants de Valloire (APEV), créée en 2019, compte maintenant plus de 190 adhérents. Elle a pour objectif de soutenir des projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leurs scolarités et de leurs activités extra-scolaires.

Après son vide grenier automnal 2021, l'APEV a participé aux nombreux événements de la station : participation aux 2 marmottes avec la prise en charge d'un groupe d'enfants pour nettoyer notre beau village, vente de masques en tissu, de tours de cou enfants anti-covid et de goodies dans les différents commerces.

Cette année encore, l'APEV a tenu la buvette et le snack de la fête de la musique, une belle opération et un bel événement pour commencer l'été. Nous essaierons de renouveler cette opération en 2023.

Les élèves de CM1 et CM2 ont pu profiter de cours d'anglais pendant l'année 2021-2022. Petit coup de pouce largement apprécié par les nouveaux collégiens. Pour cette rentrée 2022, grâce à deux mamans bénévoles, les cours d'anglais du CE2 aux CM2 ont pu reprendre dans les locaux de l'AEP, que nous remercions pour le prêt des salles. Un petit spectacle de fin d'année est prévu avec chants et petites mises en scènes en anglais.

Les nombreuses actions menées au cours de l'année ont ainsi permis de participer aux activités de l'école primaire de Valloire : don de 2000 € pour le projet cinéma du printemps 2022 et organisation de goûters



pour les écoliers après différentes manifestations : fête de l'endurance, fête de Noël, projection des courts métrages du projet cinéma, cross et remise des dictionnaires aux CM2 par la Mairie de Valloire.

Pendant la semaine du black Friday (du 21 au 26 novembre), l'APEV a emballé vos cadeaux au magasin King Jouet de Saint Jean de Maurienne. La recette a été entièrement reversée à l'association. Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidé pour la mise en place de cette action ainsi que le magasin King Jouet.

L'APEV a planifié d'autres actions pour la suite de l'année en collaboration avec les différentes structures de la station : séances de cinéma offertes pour tous nos enfants en décembre, vide grenier printanier, tenue de la buvette pour la fête de la musique 2023, tournoi de football, tournoi de pétanque, participation aux événements de la station (marmotte, carnaval...), goûters offerts aux enfants, financement des sorties scolaires (transport, activités,...), formation aux 1ers secours en collaboration avec les pompiers...

Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail : asso.enfantsvalloire@gmail.com
Pour nous suivre, inscrivez-vous à notre page Facebook.



Ce panneau ne résume-t-il pas tout ce que SLA veut vivre et transmettre ?

Pas toujours simple et facile dans le quotidien des vies de chacun, chacune !

D'autant plus, quand la maladie prend toute la place et vient tout perturber et tout bousculer !

Cependant, l'association SOIS LÀ AUSSI désire rassembler, aider, écouter et éviter toute incohérence qui enlèverait toute l'énergie positive dont nous avons tous besoin pour aller de l'avant tous ensemble.

Osons répéter que « Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! ».

Et c'est là que le défi des 16 et 17 septembre 2022 a été plus fort que tout !

Alain a dû nous souffler de ne pas baisser les bras et Lucie, avec le tonus dont elle a fait preuve en imaginant la Boucle d'Alain (24h de Trail), a créé du nouveau qui fait chaud au cœur.

N'oublions pas la Louison Bobet ni nos amis Parkisoniens qui ont franchi le Galibier !



Et que dire de ces 800 tours effectués dans le centre ville ! Et tout ça avec des chants, de la musique, de la danse, de la bière, des paninis, de la potée... Et surtout, des rencontres, des sourires, notamment autour du Dr Obert qui nous a permis une information précise sur la maladie de Parkinson. Et que dire de ces dons faits aux associations de Charcot, de Parkinson et à Nathalie ?

Du concret utile et émouvant nous obligeant peut être à changer de regard sur les autres.

Isabelle Savoye notre présidente nous conduit dans cette cohérence. Elle sait.



À l'année prochaine avec d'autres projets qui seront définis lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2022 à 20h salle Gabriel Julliard.

Merci à chacun, chacune pour votre implication.

« Si c'est vrai qu'il y a des gens qui s'aiment, Si les enfants sont tous les mêmes, Alors il faudra leur dire : C'est comme des parfums qu'on respire Juste un regard Facile à faire Un peu plus d'amour que d'ordinaire. »

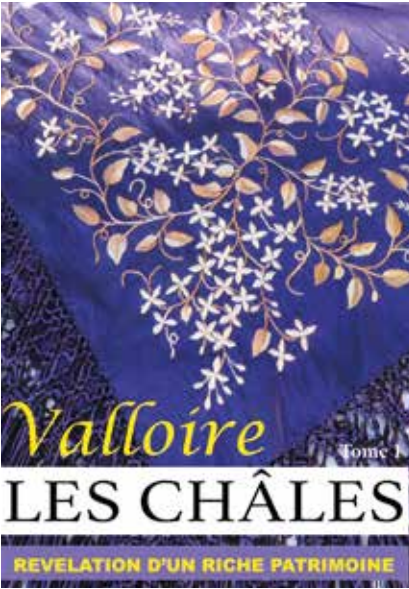
Merci aux écoliers et aux enseignants de Valloire qui ont appris ce chant de Francis Cabrel pour SLA.

Groupe folklorique, les châles de Valloire

Le groupe folklorique « La Vallée d'Or », dans la suite de son engagement pour faire vivre et connaître les traditions de Valloire, a fait éditer une collection de photographies de plus de 1300 châles du costume féminin du village rassemblée pendant 25 ans par Denis Michelland.

Nous sommes reconnaissants envers celles et ceux qui ont ouvert leurs armoires ou une malle de grenier pour faire connaître un patrimoine qui, sans cette initiative, serait resté caché sinon oublié. Notre gratitude s'adresse aussi aux membres du groupe folklorique qui pérennisent le port des habits traditionnels de Valloire lors des fêtes de notre village. Dans ces moments-là, les plus beaux châles sont admirés pour leurs matières riches, leurs décors et leur élégance. Les personnes qui auraient des châles oubliés dans cette collection auront à cœur de proposer de les photographier pour un éventuel addendum.

C'est en deux volumes d'une édition



soignée qu'est révélé cet ensemble exceptionnel, ils sont hors commerce. Tout au long des 800 pages les chapitres se succèdent pour l'inventaire des châles de soie brodés, des brochés, des cambresins, des châles d'enfant ou de deuil, complété par une étude des points de broderie et des franges. L'ouvrage est destiné aux danseurs et musiciens du groupe ainsi qu'à toutes les personnes qui ont autorisé les photographies. Seront également destinataires les bibliothèques et les organismes officiels chargés de l'histoire et de l'ethnologie de la Maurienne, et plus largement de la Savoie.

Parce que ce travail de collection et de présentation est exceptionnel, le Conseil Municipal a décidé d'aider pour moitié le financement de l'impression de cet ouvrage qui prend une place éminente dans la révélation et la conservation du patrimoine de Valloire.

Claude Rignot



Valloire Solidarité Partage

Quelques nouvelles de l'Association Valloire Solidarité Partage :
L'association continue à se mobiliser pour le Népal et notamment pour le village d'Uhiya pour lequel elle construit un petit internat : 2 bâtiments qui permettront d'héberger les élèves les plus éloignés de l'école, ceux qui viennent des villages alentour, quand les conditions climatiques rendent difficiles les trajets quotidiens. Pour ce faire, elle a reçu l'appui de la Mairie de Valloire, du Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre de son programme « la Savoie aux Couleurs du Monde » et de l'association mauriennaise les Amis de Singla. Au-delà de l'aide financière, c'est l'instauration d'une relation très riche culturellement puisque va être mis en place cet automne un échange entre la classe de CM1-CM2 de Valloire et une classe du village d'Uhiya.

D'autre part dans le cadre de sa relation privilégiée avec le Népal, une quinzaine de membres de l'association parraine la scolarité en internat à Katmandou d'une fratrie de 3 enfants, dont un groupe de marcheurs valloirins partis en trek dans la région de l'Everest, ne manquera pas de nous donner des nouvelles très bientôt.
Enfin, l'association s'est également mobilisée au printemps dernier aux côtés de SLA, au profit d'un projet porté par un voisin de Valmeinier, Arnaud Geyssant, parti convoier de l'aide humanitaire à l'Ukraine. Un don a également été fait à la Croix Rouge à cet effet.

À très bientôt pour d'autres nouvelles.

Annick Grange - Présidente



Après une édition 2021 annulée pour cause de Covid, la 14^e édition du Pic Sonne s'est tenue du 30 juillet au 6 août 2022. Même si l'orage s'est invité le vendredi, la semaine de concerts dans les bars et restaurants de la station a été une belle réussite : de nombreux festivaliers, des lives de qualité, et une météo radieuse. Dans la continuité, la soirée du samedi s'est déroulée sur cette même dynamique avec une fréquentation estimée à plus de 1000 personnes sur le site de la Brive.

Cette réussite est collective. Rien ne serait possible sans l'implication des membres de l'association route 902, sans les nombreux bénévoles sur-motivés qui nous ont prêté main forte, sans les commerçants qui nous soutiennent depuis de nombreuses années, sans les services municipaux et la SEM. Merci à la Mairie et à son conseil municipal pour le soutien financier accordé, un très GRAND merci à tous !!!

L'édition 2023 aura lieu du 29 juillet au 5 août.
Dans le but de renforcer cet événement nous souhaiterions le faire de nouveau évoluer :
- en premier lieu, programmer deux soirées sur la grande scène de la Brive, le vendredi et le samedi, avec pour ob-

jectif de proposer une affiche encore plus complète et plus éclectique.
- revenir à un vrai tremplin musical sur la semaine, tel qu'il l'était au début. Épauler dans leurs recherches les commerçants qui le souhaitent ce qui permettra une programmation encore plus variée.
- communiquer dès ce début d'hiver dans la station afin d'inviter nos touristes hivernaux à revenir cet été.
- accroître notre présence sur de nombreux événements de la vallée afin de donner l'envie aux Mauriennais de venir toujours plus nombreux.

Notre rêve est de donner un nouvel élan au festival, qu'il devienne un incontournable à Valloire et au-delà, qu'il puisse être une base solide pour la promotion et le rayonnement de notre beau village, où chacun pourrait profiter de ses retombées.

Je vous souhaite un très bel hiver. Rendez-vous cet été pour une grande semaine de musique et de bonne humeur.

Musicalement,
Grégoire Gex

CODE DE LA BONNE PRATIQUE DU SKI

Rappel des règles fondamentales et des bons comportements que tout pratiquant doit respecter
[10 règles de la Fédération Internationale de ski, reconnues par la jurisprudence]



RESPECT D'AUTRUI

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.



MAÎTRISE DE LA VITESSE ET DU COMPORTEMENT

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.



CHOIX DE LA DIRECTION PAR CELUI QUI EST EN AMONT

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire ;
il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.



DÉPASSEMENT

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche ;
mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.



AU CROISEMENT DES PISTES OU LORS D'UN DÉPART

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.



STATIONNEMENT

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité ; en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.



MONTÉE ET DESCENTE À PIED

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.



RESPECT DE L'INFORMATION, DU BALISAGE ET DE LA SIGNALISATION

L'usager doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.



ASSISTANCE

Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.



IDENTIFICATION

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.